

DANS UN RAPPORT PUBLIÉ PAR UN QUOTIDIEN KÉNYAN

LES EMIRATS AU CŒUR DES RÉSEAUX D'ARMEMENT ET DES AGENDAS ALIMENTANT LES CONFLITS EN AFRIQUE

Les Emirats sont de nouveau au cœur des réseaux d'armement et des agendas alimentant plusieurs conflits en Afrique, notamment à travers le soutien à des forces armées, alors que le conflit au Soudan continue de faire des milliers de morts et provoquer le déplacement de millions de personnes.

P.7

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 4 Rabie Ath-Thani 1448 - 16 Septembre 2026 - N° 1389 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

L'APN SOULIGNE LES PRINCIPAUX ACQUIS RÉALISÉS DANS LE PROCESSUS DE CONSÉCRATION DE L'ETAT DE DROIT



L'Assemblée populaire nationale (APN), a mis en avant, mardi, les principaux acquis réalisés par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le processus de renforcement de la pratique démocratique et de consécration de l'Etat de droit.

P.3

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE 2026

L'ALGÉRIE EXPOSE EN RUSSIE SON MODÈLE D'AUTONOMISATION DES JEUNES

À l'occasion de sa présence aux activités du Festival international de la jeunesse 2026, qui se déroule à Iekaterinbourg, en Russie, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a exposé l'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes. Il a mis en avant l'évolution de la politique nationale destinée à cette frange de la population, selon un communiqué du ministère publié mardi.

P.2

VISITE DU PREMIER MINISTRE AU MALI

UN SIGNAL FORT SUR LA VOLONTÉ COMMUNE DES DEUX PAYS DE BÂTIR UNE NOUVELLE RELATION



P.3

La visite du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, lundi à Bamako, a été perçue par des médias locaux et étrangers comme un signal fort sur la volonté commune affichée par les deux pays en vue de bâtir une nouvelle relation basée sur le dialogue, la coopération et la concertation. Au terme de cette visite, les médias maliens ont accueilli favorablement la reprise du dialogue avec l'Algérie, saluant la volonté des deux pays d'aller vers une nouvelle relation fondée sur le respect mutuel et une coopération concrète dans plusieurs domaines. Pour la presse malienne, il ne s'agit pas d'une simple visite protocolaire, mais d'une étape de réconciliation et de relance stratégique avec Alger.

CLÔTURE DE LA 10E ÉDITION DU MOIS DE L'AMNISTIE EN AFRIQUE

LES ARMES DOIVENT SE TAIRE !

Paix, sécurité, lutte contre la prolifération des armes et déminage étaient au cœur des travaux de la 10e édition du Mois de l'amnistie en Afrique à Alger. Les participants ont adopté plusieurs recommandations pour renforcer l'action continentale et accélérer la mise en œuvre de l'initiative « Faire taire les armes ».

P.2

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE 2026

L'ALGÉRIE EXPOSE SON MODÈLE D'AUTONOMISATION DES JEUNES EN RUSSIE

À l'occasion de sa présence aux activités du Festival international de la jeunesse 2026, qui se déroule à Iekaterinbourg, en Russie, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a exposé l'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes. Il a mis en avant l'évolution de la politique nationale destinée à cette frange de la population, selon un communiqué du ministère publié mardi.

Par Ali Boudefel

Lundi, le ministre a animé une intervention intitulée « L'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes », au cours de laquelle il a évoqué une série de défis et de mutations auxquels les jeunes font face, ainsi que leur rôle et leur position dans un monde en pleine transformation. Il a ensuite présenté la démarche algérienne pour relever ces défis, à travers « la mise en place d'un système intégré d'autonomisation des jeunes, l'investissement dans leurs capacités et leurs énergies, l'ouverture de plus larges perspectives à leurs initiatives, ainsi que le renforcement de leur présence dans la vie publique et les processus de développement ».

Dans ce contexte, M. Hidaoui a mis en lumière les principales avancées qu'a connues la politique nationale à l'égard des jeunes, particulièrement depuis l'arrivée de M. Abdelmadjid Tebboune à la présidence de la République, à travers « la consécration d'une vision faisant des jeunes un levier du développe-



ment et un partenaire actif dans le façonnage de l'avenir, en investissant dans leurs capacités et en soutenant l'innovation et l'entrepreneuriat, le bénévolat et la participation à la vie

publique ».

Il a également souligné la place qu'occupe désormais le dialogue avec les jeunes dans le cadre de l'approche nationale, via le CSJ, en

tant qu'« espace institutionnel de concertation, d'écoute des préoccupations des jeunes et de leur implication dans l'élaboration des politiques et programmes liés à leurs aspirations », outre la dynamique croissante du mouvement de jeunesse algérien aux niveaux africain et international.

La participation algérienne à cet événement international traduit « une présence active de l'Algérie dans les espaces mondiaux de dialogue sur la jeunesse » et confirme « son engagement à jeter des bases de coopération et de partenariat et d'échange d'expériences et d'expertises, de manière à renforcer la place des jeunes en tant que partenaire essentiel dans le développement et le façonnage de l'avenir ».

Quelques 10.000 jeunes et responsables de jeunesse issus de 190 pays participent aux activités du Festival international de la jeunesse 2026, qui se tient du 11 au 17 septembre dans la ville russe d'Iekaterinbourg.

A.B

CLÔTURE DE LA 10E ÉDITION DU MOIS DE L'AMNISTIE EN AFRIQUE

LES ARMES DOIVENT SE TAIRE !

Paix, sécurité, lutte contre la prolifération des armes et déminage étaient au cœur des travaux de la 10e édition du Mois de l'amnistie en Afrique, clôturée hier à Alger. Les participants ont adopté plusieurs recommandations pour renforcer l'action continentale et accélérer la mise en œuvre de l'initiative « Faire taire les armes ».

Par Malika Azeb

La 10e édition du Mois de l'amnistie en Afrique a pris fin hier soir à l'hôtel El Aurassi, à Alger, avec l'adoption de plusieurs recommandations portant sur la paix et la sécurité sur le continent. Les participants ont notamment appelé à renforcer le contrôle de la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC), tout en réaffirmant l'importance du rôle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) dans la préservation de la stabilité du continent.

Organisée pour la première fois en Afrique du Nord, cette édition s'est tenue sous le thème : « Promouvoir l'initiative, faire taire les armes et renforcer la paix durable grâce au partage d'expérience en matière de contrôle des armes légères et de petit calibre et d'action de déminage ».

Intervenant à cette occasion, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a relevé deux particularités majeures de cette édition.

La première réside dans le fait que l'Algérie accueille, pour la première fois en Afrique du Nord, cette rencontre continentale. Un choix qui traduit, selon lui, l'engagement du pays à poursuivre sa contribution aux efforts africains en faveur de la paix et de la sécurité.

M. Chaib a souligné, dans ce cadre, la nécessité de renforcer les mécanismes et les organes de l'UA chargés de la prévention et du règlement des conflits. Il a plaidé pour

une approche globale et proactive, fondée sur le principe des « solutions africaines aux problèmes africains », tout en s'attaquant aux causes profondes des conflits et en privilégiant des réponses pratiques à la prolifération illicite des armes à feu.

La deuxième particularité de cette édition concerne l'importance accordée au déminage. Les mines antipersonnel, les restes explosifs de guerre et les résidus de la colonisation constituent encore une menace dans plusieurs régions du continent. Ils continuent de faire des victimes civiles, mais aussi d'entraver la reprise économique, l'accès aux terres agricoles et l'exploitation de nombreuses zones productives.

Pour le secrétaire d'Etat, le choix de l'Algérie constitue ainsi une reconnaissance de son expérience dans l'élimination des mines héritées de la colonisation. Il a également rappelé son expérience dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme.

Au-delà de sa dimension symbolique, cette rencontre représente, selon M. Chaib, une véritable plateforme d'échange sur les moyens de faire progresser l'Agenda africain de paix et de sécurité, conformément aux décisions de l'UA et à son Acte constitutif.

Il a insisté sur le contexte particulièrement difficile dans lequel se tient cette édition. Face aux défis sécuritaires qui se multiplient sur le continent, il a appelé à accélérer l'activation des mécanismes africains de prévention et de règlement des conflits et à privilégier des solutions issues du continent lui-même.

L'objectif est également de répondre aux aspirations des peuples africains et de permettre à l'UA de jouer pleinement son rôle dans l'instauration de la paix et de la sécurité.

Des recommandations concrètes

Présentant le bilan des travaux, Sofiane Chaib a fait état d'un consensus autour de plusieurs recommandations. Les participants ont notamment appelé à intensifier les campagnes de sensibilisation dans l'ensemble des Etats membres de l'UA sur les dangers liés à la prolifération des armes et à la présence des mines issues de la colonisation.

Ils ont également insisté sur la nécessité de traduire les décisions de l'organisation continentale en actions concrètes sur le terrain. Il s'agit notamment d'empêcher l'accès aux armes aux groupes terroristes et criminels et de renforcer le contrôle de la fabrication des armes, des équipements sensibles et des explosifs.

Une attention particulière a été accordée à la mobilisation de la société civile, de la jeunesse, des femmes, des intellectuels et des médias. Ces acteurs doivent contribuer à promouvoir la réconciliation, le vivre-ensemble et la culture de la paix, mais aussi à soutenir les stratégies continentales visant à « faire taire les armes » à l'horizon 2030.

Le déminage et les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) figurent également parmi les priorités identifiées.

Les Etats membres ont, par ailleurs, été encouragés à adopter des législations contraignantes afin d'empêcher que les armes, les ex-

plosifs et les équipements sensibles ne tombent entre les mains des groupes terroristes et criminels, dont les méthodes et les capacités ne cessent d'évoluer.

Tirer profit de l'expérience algérienne

De son côté, le président du CPS de l'UA pour le mois de septembre 2026, l'ambassadeur et représentant permanent du Bénin auprès de l'UA, Hervé Djokpe, a salué le choix de l'Algérie pour abriter cette 10e édition.

Il a estimé que cette décision constitue une reconnaissance du rôle joué par l'Algérie dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, ainsi que de son expérience dans ce domaine.

Selon lui, les travaux ont permis aux membres du CPS de parvenir à un consensus sur les moyens de faire avancer l'initiative « Faire taire les armes », notamment à travers le partage des expériences et des expertises entre les Etats africains.

M. Djokpe a appelé à tirer davantage profit de l'expérience algérienne afin de contribuer à bâtir une Afrique prospère, où les populations bénéficient de sécurité et de stabilité.

Il a enfin plaidé pour une approche globale de la sécurité, associant les dimensions civiles aux aspects militaires. Le respect des droits de l'homme, ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, doivent également, selon lui, faire partie intégrante des réponses apportées aux défis sécuritaires du continent.

M.A

VISITE DU PREMIER MINISTRE AU MALI

UN SIGNAL FORT SUR LA VOLONTÉ COMMUNE DES DEUX PAYS DE BÂTIR UNE NOUVELLE RELATION

La visite du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, lundi à Bamako, a été perçue par des médias locaux et étrangers comme un signal fort sur la volonté commune affichée par les deux pays en vue de bâtir une nouvelle relation basée sur le dialogue, la coopération et la concertation.

Au terme de cette visite, les médias maliens ont accueilli favorablement la reprise du dialogue avec l'Algérie, saluant la volonté des deux pays d'aller vers une nouvelle relation fondée sur le respect mutuel et une coopération concrète dans plusieurs domaines.

Pour la presse malienne, il ne s'agit pas d'une simple visite protocolaire, mais d'une étape de réconciliation et de relance stratégique avec Alger.

Les titres et commentaires de plusieurs médias convergent sur la relance d'une nouvelle séquence diplomatique avec la volonté affichée de tourner la page des tensions et de relancer les mécanismes de coopération.

"Mali-Algérie: la visite de Sifi Ghrieb ouvre une nouvelle dynamique de coopération", titre Mali-jet, qui insiste sur les entretiens du Premier ministre avec son homologue malien Abdoulaye Maïga ainsi qu'avec le président de la transition, le général d'armée Assimi Goïta.

Le portail malien a mis en avant les secteurs susceptibles de porter le nouveau partenariat, essentiellement l'économie, les investissements l'agriculture, l'énergie, la sécurité et bien d'autres.

Maliweb, pour sa part, a souligné la "portée symbolique" du déplacement de Sifi Ghrieb, premier chef de gouvernement à se rendre



au Mali depuis 2016.

Sous le titre, "Dix ans après, Bamako et Alger scellent leur réconciliation", le média a insisté sur le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune transmis à Assimi Goïta.

Par ailleurs, le site d'informa-

tion Bamada a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre de la poursuite d'un processus de rapprochement engagé avec le déplacement du Premier ministre malien à Alger en août dernier. Celle-ci a été présentée comme "un symbole de nouvel élan diplo-

matique".

De son côté, le média public malien ORTM a abordé cet événement sous un ton positif. La visite a été présentée comme une étape dans la redynamisation des relations entre deux pays liés par une histoire commune et par des intérêts sécuritaires et économiques.

Du côté de la presse africaine et régionale, l'accent est davantage placé sur le caractère "pragmatique" de ce nouveau rapprochement.

"Sifi Ghrieb remet une couche sur le nouveau rapprochement pragmatique entre Alger et Bamako", a titré le média panafricain "Afriquinfos", qui souligne la volonté des deux voisins de faire passer leurs relations à un "niveau supérieur" en s'appuyant sur la coopération.

ActuNiger a adopté une lecture plus régionale à cette visite, la présentant comme une étape destinée à "acter la réconciliation". Le média nigérien explique que ce rapprochement émane de la volonté de l'Algérie de renforcer ses relations avec les pays du Sahel.

Enfin, le média russe Sputnik Africa a relevé une "redynamisation des relations fraternelles et séculaires" entre Alger et Bamako, insistant sur le caractère politique du rapprochement et sur la volonté affichée par les deux parties de renouer un dialogue direct.

RA

ALGÉRIE-QATAR

ATTAF REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DU PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ETAT DU QATAR

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique du Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat frère du Qatar, cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cet entretien téléphonique, les deux parties ont abordé "les développements de la

situation régionale, notamment les efforts visant à parvenir à l'apaisement et à la désescalade dans le Golfe", précise la même source.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat a salué "le rôle central de l'Etat du Qatar dans les efforts d'apaisement", réitérant "la condamnation par l'Algérie des violations flagrantes de la souveraineté des pays de la région et des agressions visant leur intégrité territoriale".

Les deux responsables ont également passé en revue l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Etat du Qatar, "se félicitant de la dynamique positive que connaît le processus de coopération bilatérale dans divers domaines", tout en réaffirmant "leur volonté commune de poursuivre son renforcement et d'en élargir les perspectives, au mieux des intérêts communs des deux pays frères", ajoute le communiqué.

Les deux parties ont, par la

même occasion, évoqué "les préparatifs en cours pour la tenue de la 6e session de la Grande Commission mixte algéro-qatarie", soulignant "l'importance de cette échéance pour donner un nouveau souffle à la coopération bilatérale et la hisser vers de plus larges perspectives, répondant ainsi aux attentes des dirigeants et des peuples des deux pays frères", conclut le communiqué.

RA

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

L'APN SOULIGNE LES PRINCIPAUX ACQUIS RÉALISÉS DANS LE PROCESSUS DE CONSÉCRATION DE L'ETAT DE DROIT

L'Assemblée populaire nationale (APN), a mis en avant, mardi, les principaux acquis réalisés par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le processus de renforcement de la pratique démocratique et de consécration de l'Etat de droit.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie (15 septembre), l'APN a précisé que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit son processus de consécration de l'Etat des institutions, le renforcement des fondements de la participation pluraliste et la consolidation de son choix démocratique, en veillant à la régularité des échéances électorales, en permettant au citoyen d'exercer son droit au libre choix et en œuvrant à la moralisation de la vie politique et à sa prémunition contre les influences de l'argent, de manière à renforcer l'intégrité de la compétition électorale et la crédibilité des institutions élues".

Ce processus "s'est renforcé par une série de réformes institutionnelles et législatives dont notamment l'élargissement des champs de participation à la vie publique, l'ouverture de plus larges opportunités aux jeunes, aux femmes et aux per-

sonnes disposant de compétences scientifiques pour qu'ils puissent contribuer à la vie politique, ainsi que la mise en place de mécanismes de soutien et de financement des campagnes électorales au profit des jeunes, consacrant ainsi le principe d'égalité des chances", a relevé le communiqué de l'APN.

Ces réformes "contribuent également au renouvellement des élites et à l'émergence de nouvelles compétences nationales capables de participer à la prise de décision et au service de l'intérêt général, en plus de la promotion des droits sociaux et économiques, renforçant ainsi la pratique démocratique et consacrant les piliers de l'Etat de droit".

Il s'agit là d'efforts qui "reflètent une volonté nationale constante de renforcer la pratique démocratique à pas sûrs, faisant de la participation politique un pilier du développement durable, des institutions élues un cadre en vue de concrétiser les aspirations du citoyen et consolider l'Etat de droit", a estimé l'APN.

L'APN a, en outre, exprimé "son regret face à la persistance des violations graves des droits de l'homme dans plusieurs régions du monde et sa préoccupation quant au recul du respect des principes du droit international, notamment lorsque

les règles de la légalité internationale font l'objet de mépris et de sélectivité", affirmant "son soutien au droit des peuples à l'autodétermination et sa pleine solidarité avec le peuple palestinien, qui fait face à des conditions humaines tragiques en raison de la poursuite de l'agression, du déplacement forcé et de la privation des moyens fondamentaux de subsistance".

"Partant de son histoire de lutte et de son expérience nationale, l'Algérie demeure attachée à sa souveraineté et à l'indépendance de sa décision, tout en étant convaincue que la consolidation de la démocratie doit prendre en compte les spécificités des sociétés et les contextes nationaux, dans le cadre des valeurs d'ouverture, de dialogue et de coopération entre nations", a indiqué l'APN.

Ainsi, l'Algérie poursuit "son soutien à tout effort sincère visant à renforcer le système des droits de l'homme et de ceux des peuples sur un pied d'égalité, et à faire des principes de paix, de liberté et de justice le fondement de relations internationales plus stables, dans un monde garantissant la sécurité, la dignité et le développement pour tous", ajoute la même source.

RA

SUIVI DES RACCORDEMENTS EN AVAL DES STATIONS DE
DESSALEMENTACCÉLÉRER LA CADENCE POUR RESPECTER
LES DÉLAIS

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé hier mardi à Alger une rencontre technique dédiée à l'évaluation de l'avancement des opérations de raccordement situées en aval des stations de dessalement de l'eau de mer qui sont soit en phase de lancement, soit en cours de réalisation. À cette occasion, il a mis en avant l'impératif de hâter les démarches et de respecter les échéances prévues dans les contrats, selon un communiqué rendu public par le ministère.

Par Youcef Hamidi

Ces initiatives concernent la mise en œuvre d'un ensemble coordonné de conduites destinées à l'adduction et aux raccordements en aval, conçu pour transporter l'eau produite par dessalement vers les wilayas des régions intérieures, sur des distances pouvant aller jusqu'à 250 km, conformément à la stratégie de l'État visant à consolider la sécurité hydrique et à favoriser une répartition plus équilibrée des ressources en eau.

Durant la réunion, le ministre a écouté des présentations détaillées portant à la fois sur l'état des préparatifs techniques et administratifs liés à ces projets jugés stratégiques et sur l'évolution des chantiers en cours d'exécution.

S'agissant des projets qui doivent être lancés, les discussions ont notamment porté sur le raccordement en aval de la station de dessalement de l'eau de mer de Tlemcen, dont la capacité de production s'élève à 300.000 m³/jour, au bénéfice des populations des wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda et Naâma, via un réseau long de 727 km.

La rencontre a également abordé l'avancement du projet de raccordement en aval de la station de dessalement de l'eau de mer de Chlef, d'une capacité de production de 300.000 m³/jour, destiné aux populations des wilayas de Chlef, Aïn Defla, Médéa et Tissemsilt, au travers d'un réseau s'étendant sur 435 km.

L'état d'avancement du projet de raccordement en aval de la station de dessalement de l'eau de mer de Mostaganem, avec une capacité de production de 300.000 m³/jour, a aussi été examiné. Il vise l'approvisionnement des populations des wilayas de Mostaganem, Relizane, Tiaret et Tissemsilt, par l'intermédiaire d'un réseau de raccordement d'une longueur de 317 km.

Pour les projets d'adduction et de raccordement déjà engagés, l'évolution du projet de raccordement reliant



la station de dessalement de l'eau de mer Fouka 2 à la wilaya de Blida a été passée en revue. Ce projet a été mené à terme et mis en service, contribuant ainsi à une "amélioration notable" de l'alimentation et de la distribution de l'eau potable au profit de la population concernée.

La réunion a encore porté sur le projet de raccordement issu de la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche, relevant de la wilaya d'El Tarf. Une grande partie des travaux a été réalisée et actée par la mise en service, renforçant de ce fait l'alimentation en eau potable des wilayas d'El Tarf et d'Annaba.

Par ailleurs, les opérations de nettoyage et de désinfection des canaux se poursuivent actuellement, tandis que la mise en service progressive du projet commencera dès l'achèvement des travaux techniques restants relatifs au tronçon dédié à la wilaya de Guelma, conformément aux informations du ministère. Lors de cette rencontre, les participants ont également étudié le projet de raccordement du système de Koudiet Acerdoune à la

station de dessalement de l'eau de mer Cap Djinet 2, dans la wilaya de Boumerdès, où les travaux de raccordement ont été entamés. Il s'agit d'une "étape importante" pour renforcer la sécurité hydrique et garantir la continuité de l'alimentation en eau potable au profit des quatre wilayas bénéficiaires de ce système, à savoir Bouira, Tizi Ouzou, M'Sila et Médéa.

Il a aussi été question de l'état d'avancement du projet de raccordement à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt, relevant de la wilaya de Béjaïa, dont l'essentiel a été finalisé et mis en service. Cette progression a contribué à consolider l'alimentation en eau potable en faveur de la wilaya de Béjaïa, en plus de l'examen des travaux restants visant à renforcer l'approvisionnement des zones bénéficiaires dans les wilayas de Sétif, Bouira et Bordj Bou Arréridj.

La rencontre a permis d'analyser le projet de construction d'une station de dessalement de l'eau de mer à Tamda Ouguemoun, située dans la commune d'Iflissen, wilaya de Tizi

Ouzou. Ce projet, dont la capacité de production est de 60.000 m³/jour, est destiné à assurer l'alimentation en eau potable pour 11 communes de la façade nord de la wilaya.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la cadence de réalisation, de respecter rigoureusement les délais issus des contrats, d'engager les travaux du premier tronçon des nouveaux projets de raccordement et de poursuivre l'achèvement des démarches administratives afférentes aux tronçons restants, afin de permettre la mise en service de ces projets dans les meilleurs délais.

M. Bouzegza a, en outre, souligné l'importance de poursuivre les actions et la coordination sur le terrain entre les différents acteurs, tout en veillant au respect strict de l'échéancier arrêté, afin de "garantir la réalisation de ces projets dans les délais impartis" et d'"atteindre les objectifs nationaux" visant à renforcer la sécurité hydrique et à améliorer le niveau de service public de l'eau potable.

Y.H

FINANCES

LES AVANCÉES DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE PAIEMENT
ÉLECTRONIQUE MISES EN AVANT

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a organisé, mardi à Alger, une conférence sur la généralisation des moyens de paiement électronique, lors de laquelle les avancées réalisées par l'Algérie dans ce domaine pour accompagner les grandes mutations économiques ont été mises en avant.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette rencontre, organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA), le président du CNESE, M. Mohamed Boukhari, a précisé que les moyens de paiement modernes constituent «un pilier essentiel pour assurer la fluidité des échanges, faciliter et accélérer les transactions, renforcer leur sécurité et leur transparence, et favoriser une meilleure intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale et les chaînes de valeur internationales».

«Concrétisant la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce domaine, l'Algérie a réalisé, ces dernières années, des avancées considérables et enregistré des progrès notables en matière de développement des infrastructures liées aux moyens de paiement modernes, d'actualisation du cadre juridique, d'élargissement de l'utilisation des moyens de paiement électronique et du paiement par téléphone mobile, et de diversification des solutions et services proposés aux citoyens

et aux opérateurs économiques», a-t-il souligné. Cette dynamique s'inscrit dans «la démarche globale engagée par l'Algérie pour moderniser son économie, renforcer la transformation numérique et développer les services destinés aussi bien aux citoyens qu'aux opérateurs économiques», notamment à travers la mise en lumière des mécanismes de suivi des mesures gouvernementales et financières mis en place en vue de renforcer l'inclusion financière, a poursuivi le président du CNESE.

De son côté, le Directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhoua, a qualifié le passage des moyens de paiement traditionnels aux moyens de paiement électronique de «choix stratégique» lié à la modernisation de l'économie nationale, à l'amélioration de la qualité des services publics, au renforcement de l'inclusion financière, au développement du commerce électronique et à l'accroissement de la confiance dans les transactions numériques.

Cette rencontre, a-t-il dit, est l'occasion de se pencher sur tous ces enjeux et défis en vue de développer un écosystème adapté à la généralisation des moyens de paiement modernes, d'autant plus qu'elle réunit l'ensemble des acteurs concernés : experts, universitaires, pouvoirs publics, acteurs institutionnels, organismes de régulation et de contrôle, opérateurs économiques

et associations professionnelles. Pour sa part, le président de la commission des questions économiques et financières au CNESE, M. Mohamed Sadki, a indiqué que la généralisation des moyens de paiement électronique «fait partie d'un processus plus large lié à l'amélioration de l'efficacité des transactions, au développement des services proposés aux citoyens et aux entreprises, au renforcement de l'inclusion financière et à l'accélération de la transformation numérique». Au cours de cette rencontre, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'une exploitation optimale des infrastructures disponibles, afin de répondre aux besoins sociaux et culturels réels du consommateur algérien, tout en garantissant une couverture réseau fiable, notamment dans les zones rurales.

Ils ont également souligné l'importance de mettre en œuvre un programme de culture financière destiné au consommateur algérien, afin de simplifier les procédures et les concepts liés aux moyens de paiement modernes et numériques pour changer les mentalités qui entravent leur généralisation, évoquant la réussite de plusieurs initiatives de généralisation du paiement électronique dans nombre de secteurs, en particulier dans le cadre du programme de logements location-vente AADL 3.

RE

EL TARF

DES FORMATIONS AU PROFIT DE PLUS DE 450 PROFESSIONNELS DE L'APICULTURE

Depuis le début de l'année, pas moins de 450 apiculteurs de la wilaya d'El Tarf ont suivi des cycles de perfectionnement destinés à renforcer leurs aptitudes et à leur inculquer les méthodes contemporaines de fabrication du miel, a-t-on appris, mardi, auprès de la chambre de l'agriculture.

Par Kahina Baghdad

En marge d'une journée d'étude consacrée à "l'extraction des produits de la ruche", tenue à la maison de jeunes Ahmed-Betchine d'El Tarf, le président de cette chambre, Saci Laâbadlia, a indiqué que ces stages, lancés par la chambre d'agriculture, relèvent de l'application de conventions signées avec les directions des services agricoles, de la formation et de l'enseignement professionnels, l'université Chadli-Bendjedid et le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA).

Ces cycles de formation ont permis de "faire bénéficier les agriculteurs



des procédés les plus récents en matière d'élevage des reines et de conduite des ruches", selon M. Laâbadlia qui a signalé que ces forma-

tions sont assurées par des spécialistes des instituts agricoles locaux et nationaux.

Mettant en avant que l'apiculture

est exercée dans les communes à caractère forestier, montagneux et pastoral de la wilaya, le même responsable a fait savoir que la wilaya d'El Tarf abrite près de 1.000 apiculteurs qui produisent annuellement de 1.500 à 1.600 quintaux de 15 variétés de miel, avant d'ajouter qu'il était envisagé de distribuer "prochainement" 1.200 ruches aux agriculteurs et à leurs enfants ayant suivi des formations dans ce domaine.

Les participants à cette journée d'étude, organisée en coordination avec l'association "Manahil Ech-Chark", et dont le coup d'envoi a été donné par l'inspecteur général de la wilaya, Abdenacer Zeraoulia, a réuni des apiculteurs des wilayas d'El Tarf, de Relizane, de Khenchela, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa, de Souk Ahras et d'Annaba qui ont débattu de plusieurs thèmes parmi lesquels "le venin d'abeille et son extraction", "l'insémination artificielle", "l'élevage des reines" et "la santé des abeilles".

Une exposition consacrée aux différents produits de la ruche et aux matériels utilisés par les apiculteurs a également été organisée à la maison de jeunes Ahmed-Betchine.

K.B

TIZI-OUZOU

DES IMAMS ET DE MORCHIDATE HONORÉS

Par Malek Gaya

À l'occasion de la Journée nationale de l'Imam, vingt imams et morchidate, ainsi que le lauréat du 1er prix national du meilleur prêche, ont été distingués mardi à Tizi-Ouzou.

Les festivités marquant cette Journée, accueillies par le Théâtre régional Kateb Yacine, en présence du Wali, Aboubakr Essedik Boucetta, ont permis de saluer les hommes et femmes de culte qui sauvegardent et diffusent les valeurs de l'islam.

La cérémonie a également été l'occasion de congratuler le Cheikh Lokman Hamlaoui, imam

de la mosquée Cheikh-El-Haddad de la daïra d'Azazga, qui a décroché le premier prix national du concours du meilleur prêche.

Le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya, M. Lahcen Hafdhi, a mis en avant que cette consécration résulte d'un labeur soutenu et d'une exigence de tous les instants, et représente une nouvelle distinction qui vient grossir le palmarès flatteur des imams de Tizi-Ouzou. Il convient de noter que la célébration de cette Journée a été mise à contribution pour rappeler le rôle "essentiel" des imams dans la société. "Depuis toujours, la mosquée reste le premier lieu de sérénité, et le prêche porte une parole qui éclaire les esprits, touche les cœurs et

laisse une empreinte durable dans la vie des citoyens", souligne un communiqué publié par la direction des affaires religieuses. Le communiqué souligne que l'imam est "porteur d'une lourde responsabilité. Il enseigne par la parole, guide par l'exemple et sème dans les cœurs la miséricorde, la tolérance et l'amour de la patrie". "Chaque vendredi, un instant de grâce se fait jour, rappelant que la religion est miséricorde, que la diversité ne brise jamais la fraternité", est-il noté. La parole de l'imam est "une parole qui rassemble et bâtit. C'est un message qui préserve les valeurs, l'unité et contribue à l'harmonie de toute la société", a conclu le communiqué.

M.G

ORAN

L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PRÉPARE UN PÔLE DE COMPÉTENCES

Par Tinhinane Bendahmane

La création d'un pôle de compétences dédié à la mécanique navale est en préparation à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, a fait savoir mardi le directeur de l'institut, Mohamed Bitour. M. Bitour a expliqué que ce projet relève du Programme Economie bleue du secteur de la pêche et de l'aquaculture, appliqué dans le cadre du partenariat entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'Union européenne, visant à contribuer à la promotion durable de l'économie bleue, notamment dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture, de la formation, de l'entrepreneuriat, de la recherche et de l'innovation, en adéquation avec la Stratégie nationale de l'économie bleue à l'horizon 2030.

Dans le cadre de ce projet, l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran bénéficiera d'un accompagnement pour évoluer vers un pôle spécialisé en mécanique navale, à travers

trois principaux axes, à savoir la mise à disposition des équipements, la révision des programmes de formation et la formation des formateurs, a ajouté le même responsable.

Il a relevé que le choix de l'institut pour abriter ce pôle s'explique notamment par le fait qu'il a bénéficié, en 2024, d'un atelier spécialisé en mécanique navale doté d'équipements destinés à la mécanique générale, à l'électricité électronique, à l'hydraulique et pneumatique et à d'autres domaines connexes.

Dans le cadre des préparatifs à la concrétisation de ce projet, l'institut a abrité, dimanche et lundi, une rencontre de travail réunissant différents acteurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des différents axes du projet, ainsi qu'à la recherche des moyens d'adapter les programmes de formation aux besoins des professionnels et à l'échange de vues sur les spécialités et les moyens pédagogiques et techniques nécessaires pour assurer l'efficacité du pôle.

T.B

SKIKDA

INDEMNISATION DES ÉLEVEURS D'OVINS TOUCHÉS PAR LES INCENDIES

Des indemnités en nature ont été remises, mardi, à 40 éleveurs d'ovins touchés par les incendies survenus en juillet et août derniers dans la wilaya de Skikda.

Le directeur des services agricoles (DSA), Rabie Hamzaoui, a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de cette opération organisée dans une exploitation agricole de la commune d'El Harrouch, que des moutons ont été distribués à 23 éleveurs touchés par les incendies de juillet et à 17 autres touchés par les incendies d'août dernier.

Il a précisé que cette opération a également concerné les éleveurs de bovins, les aviculteurs, les apiculteurs et les arboriculteurs fruitiers, notamment les propriétaires d'oliviers.

M. Hamzaoui a également souligné que les agriculteurs et les investisseurs du secteur agricole sinistrés avaient été préalablement recensés dans 27 communes de la wilaya de Skikda par les commissions chargées de cette opération.

De leur côté, les éleveurs d'ovins, bénéficiaires de cette opération d'indemnisation, ont salué le soutien des pouvoirs publics dans ces circonstances, ce qui constitue, selon eux, une motivation importante pour poursuivre et faire fructifier leur activité.

R.R

SUBVENTIONS À LA PÊCHE

L'ACCORD DE L'OMC OPÉRATIONNEL MAIS LE DOSSIER DE LA SURPÊCHE POSE PROBLÈME

Entré en application le 15 septembre 2025, l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les subventions à la pêche a constitué une étape majeure dans la protection des ressources halieutiques. Sa portée reste toutefois limitée, car les discussions consacrées aux aides favorisant la surcapacité des flottes et la surpêche demeurent au point mort.

Par Saïd Slimani

Issu des négociations engagées dans le cadre du Programme de Doha en 2001, cet accord aura nécessité plus de deux décennies de discussions avant de voir le jour. Il ambitionne notamment de limiter les soutiens publics permettant aux flottes de dépasser les capacités naturelles de renouvellement des stocks, et donc de contribuer à la surcapacité, à la surexploitation des ressources et à leur épuisement. Le texte prévoit parallèlement des aménagements destinés aux pays en développement et aux pays les moins avancés.

La conclusion des négociations n'a cependant pas été aisée. Les membres de l'OMC ont longtemps divergé sur l'étendue des interdictions, le sort des subventions au carburant et à la modernisation des navires, ainsi que sur les exemptions susceptibles d'être accordées aux pays disposant de petites activités de pêche artisanale ou de moyens de contrôle réduits. Le mandat avait été précisé en 2005 avant que le processus ne soit relancé en 2017, notamment sous l'impulsion de l'objectif 14.6 des Nations unies, appelant à éliminer certaines aides publiques favorisant la surpêche.

Une étape décisive a finalement été franchie à Genève en juin 2022. Réunis à l'occasion de la 12e Conférence ministérielle de l'OMC, les membres de l'Organisation ont adopté par consensus un premier texte, communément appelé « Fish 1 », après de longues années de négociations.

Son entrée en vigueur n'a toutefois été effective que trois ans plus tard. Il aura fallu recueillir 111 instruments d'acceptation, correspondant aux deux tiers des 166 membres de l'Organisation. Les ratifications de Tonga, du Brésil, du Kenya et du Vietnam ont permis d'atteindre ce seuil le 15 septembre 2025.

Sur le fond, le dispositif prohibe les subventions accordées aux activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Il interdit également les aides destinées à exploiter des stocks considérés comme surexploités, sauf lorsque l'État concerné applique des mesures per-



mettant leur reconstitution durable. Sont aussi visées les subventions accordées à des activités de pêche en haute mer lorsqu'elles ne relèvent d'aucun dispositif régional ou international de gestion.

Le texte impose par ailleurs aux membres de nouvelles exigences en matière de notification et de transparence. Il prévoit aussi un traitement spécial et différencié ainsi qu'une assistance technique et financière en faveur des économies en développement afin de leur permettre de respecter leurs nouvelles obligations.

Cette différenciation tient compte des écarts considérables existant entre les capacités administratives des grandes puissances de pêche et celles des petits États côtiers. Les moyens consacrés à la surveillance, au contrôle des activités et à la transmission des informations ne sont en effet pas comparables d'un pays à l'autre.

Pour accompagner la mise en œuvre de l'accord, l'OMC a en outre établi un fonds volontaire destiné aux pays en développement. Celui-ci doit notamment contribuer au renforcement de leurs capacités de contrôle, à la lutte contre la pêche INN et à l'amélioration des systèmes de suivi des captures.

Mais malgré son caractère inédit, l'accord reste incomplet. Premier traité multilatéral de l'OMC plaçant la durabilité environnementale au centre de son dispositif, « Fish 1 » ne couvre pas entièrement les subventions susceptibles d'accroître la capacité des flottes ou d'encourager la surpêche.

Cette lacune est particulièrement importante, car les aides publiques au carburant, à la construction et à la modernisation des navires, aux équipements, à l'accès à des zones de

pêche éloignées ou encore à certains coûts d'exploitation peuvent donner aux flottes industrielles les moyens de prolonger et d'intensifier leurs activités, y compris lorsque les stocks sont déjà fortement diminués.

C'est précisément pour compléter ce premier accord que les membres de l'OMC avaient convenu de poursuivre les négociations sur un second volet, désigné sous le nom de « Fish 2 ». Mais ces discussions sont bloquées depuis juillet 2025, après l'échec des membres à s'accorder sur un projet de compromis.

Les divergences portent notamment sur les exemptions qui pourraient être accordées aux pays en développement. La question centrale reste de déterminer quels États pourraient continuer à soutenir leurs flottes, dans quelles limites et selon quels critères, qu'il s'agisse de leur niveau de revenu, de leurs capacités de pêche ou de la distance séparant leurs activités de leurs côtes.

L'Inde et l'Indonésie défendent notamment des garanties importantes en faveur des pêcheurs artisanaux et des petites flottes. Elles réclament des périodes de transition suffisamment longues ainsi que des exemptions concernant certaines aides destinées à la pêche côtière et à la pêche de petite échelle.

Les États-Unis se sont eux aussi opposés à plusieurs dispositions du projet de compromis, notamment celles relatives aux grandes flottes et aux conditions encadrant les subventions. Or, le fonctionnement de l'OMC repose sur le consensus : la contestation d'un seul membre peut ainsi empêcher l'adoption d'un texte.

La couverture géographique de l'accord constitue également une limite. « Fish 1 » ne concerne que les membres de l'OMC ayant officielle-

ment déposé leur instrument d'acceptation. L'Inde a accompli cette démarche le 20 juillet 2026, devenant ainsi le 123e membre à rejoindre l'accord. New Delhi continue néanmoins de s'opposer au second volet destiné à renforcer les règles visant les subventions qui favorisent la surcapacité des flottes et la surpêche.

L'Indonésie reste, pour sa part, le principal grand pays de pêche à ne pas avoir encore accepté « Fish 1 ». En septembre 2026, elle est le seul pays parmi les dix premiers producteurs mondiaux de captures halieutiques à ne pas avoir rejoint l'accord. Son absence réduit de fait la portée environnementale du dispositif, mais aussi son impact sur les conditions de concurrence dans le secteur.

La question de l'application concrète des nouvelles règles constitue un autre obstacle. Pour supprimer efficacement une subvention, il faut d'abord être capable d'identifier les aides publiques concernées, de surveiller les navires, d'enregistrer les captures, de contrôler les débarquements et de faire circuler les données entre les différentes administrations. Or, plusieurs pays côtiers en développement disposent encore de moyens limités pour assurer ces missions.

L'absence de systèmes de surveillance satellitaire performants, le manque d'équipements d'inspection dans les ports, les insuffisances des dispositifs juridiques et le déficit de ressources humaines peuvent ainsi compliquer le respect des nouvelles obligations. Sans un accompagnement technique inscrit dans la durée, les exigences de transparence risquent donc d'être appliquées de manière très inégale.

Le facteur temps ajoute enfin une difficulté supplémentaire. Les négociations relatives à « Fish 2 » devaient initialement être conclues dans les quatre années suivant l'entrée en vigueur de « Fish 1 », soit au plus tard en septembre 2029.

Ce calendrier apparaît désormais fragilisé. Réunis à Yaoundé, au Cameroun, du 26 au 30 mars 2026, les ministres n'ont pas réussi à rapprocher suffisamment leurs positions sur le second volet. Ils ont donc décidé de maintenir les discussions à Genève et de préparer des recommandations destinées à alimenter les travaux de la 15e Conférence ministérielle de l'OMC, prévue en 2028.

L'article 12 prévoit qu'en cas d'échec des négociations, l'accord pourrait être automatiquement résilié, à moins que le Conseil général de l'OMC n'en décide autrement. Les membres de l'Organisation devront donc désormais parvenir à dépasser leurs divergences pour préserver les avancées obtenues et donner à la lutte contre les subventions nuisibles à la pêche une portée réellement mondiale.

S.S

WALL STREET SOUS PRESSION AVANT LA DÉCISION DE LA FED

LES TAUX OBLIGATAIRES EN HAUSSE PÈSENT SUR LES INDICES

La Bourse de New York cédait du terrain, hier mardi, tendue par la flambée des rendements obligataires à des sommets inédits depuis dix-neuf ans, dans un contexte d'expectative à la veille de l'arbitrage de la Réserve fédérale (Fed).

Vers 14H05 GMT, le Dow Jones reculait de 0,73%, l'indice Nasdaq perdait 0,30% et l'indice élargi S&P 500 lâchait 0,23%.

"La conjonction de la hausse des prix de l'énergie et de celle des taux obligataires constitue, sans aucun doute, un frein pour le marché

boursier", a résumé auprès de l'AFP Art Hogan, analyste chez B. Riley Wealth Management.

Les cours du pétrole poursuivent leur ascension en raison des tensions persistantes au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent - référence internationale - évolue autour des 107 dollars, alimentant les inquiétudes sur la montée de l'inflation.

Dans ce contexte, le rendement de l'emprunt américain à échéance dix ans s'établit à 5%, après avoir atteint plus tôt 5,03%, un niveau inédit depuis juillet 2007 et le début de la crise des

prêts immobiliers "subprimes". L'envolée des taux est également alimentée par l'ampleur de la dette fédérale (au-delà de 40.000 milliards de dollars) ainsi que par la hausse des émissions obligataires des entreprises liées à l'intelligence artificielle (IA). "Le problème, c'est que plus les rendements montent, plus ils freinent l'activité économique", a souligné Art Hogan, les taux obligataires servant de référence à ceux des prêts immobiliers comme à ceux des crédits à la consommation.

S.S

DANS UN RAPPORT PUBLIÉ PAR LE QUOTIDIEN KÉNYAN THE EASTAFRICAN LES EMIRATS AU CŒUR DES RÉSEAUX D'ARMEMENT ET DES AGENDAS ALIMENTANT LES CONFLITS EN AFRIQUE

Les Emirats sont de nouveau au cœur des réseaux d'armement et des agendas alimentant plusieurs conflits en Afrique, notamment à travers le soutien à des forces armées, alors que le conflit au Soudan continue de faire des milliers de morts et provoquer le déplacement de millions de personnes.

Dans un rapport, publié mardi, le quotidien kényan The EastAfrican fait état de la poursuite de l'acheminement d'armes et d'équipements militaires étrangers aux Forces de soutien rapide (FSR), sur fond d'aggravation de la catastrophe humanitaire et d'intensification des violences contre les civils.

Intitulé «Charities call for aid to Sudan's vulnerable» (Des organisations caritatives appellent à l'aide pour les populations soudanaises vulnérables), le rapport s'appuie notamment sur les conclusions d'une enquête soutenue par les Nations unies sur les réseaux étrangers fournissant armes, équipements et expertise militaire aux parties engagées dans le conflit.

Menée par des enquêteurs indépendants mandatés par le Conseil des droits humains de l'ONU, cette enquête fait état d'un soutien important apporté par des «individus et entités» basés aux Emirats aux Forces de soutien rapide, alors que les attaques de drones à longue portée contre les civils se multiplient.

Le quotidien cite également Amnesty International qui dénonce la poursuite des transferts d'armes étrangères vers le Soudan. L'organisation affirme avoir documenté des équipements militaires modernes fabriqués ou acheminés depuis plusieurs pays, dont les

Emirats, estimant que l'ampleur, la durée et l'intensité du conflit seraient difficilement envisageables sans cet afflux continu.

Ces éléments mettent en évidence le rôle des soutiens extérieurs dans la prolongation du conflit au Soudan, alors que les livraisons d'armes se poursuivent malgré l'embargo imposé au Darfour. Les conséquences du conflit dépassent désormais les frontières du Soudan, alimentant les déplacements de populations et aggravant la crise humanitaire dans la région.

Cependant, et au-delà du cas soudanais, cette implication s'inscrit dans une dynamique plus large relevée par plusieurs travaux récents.

Dans une analyse intitulée «The Destabilising Role of the United Arab Emirates in African Conflicts» (Le rôle déstabilisateur des Emirats arabes unis dans les conflits africains), l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (SWP) présente les Emirats comme «l'un des acteurs extérieurs les plus agressifs» dans les conflits africains, notamment en Éthiopie, en Libye, en Somalie et au Soudan.

Au Soudan, les chercheurs décrivent Abou Dhabi comme un soutien militaire, logistique et financier majeur des Forces de soutien rapide. Selon eux, son intervention repose non seulement sur un appui

direct, mais aussi sur un réseau transfrontalier utilisant des itinéraires logistiques à travers plusieurs zones instables du continent.

Cette stratégie privilégiée, d'après les auteurs, le recours à des partenaires locaux et à des groupes armés plutôt qu'au déploiement direct de forces émiraties. Les FSR au Soudan, des forces spéciales en Libye et d'autres unités en Somalie figurent parmi les principaux acteurs locaux associés à ces réseaux.

Les chercheurs estiment que ces interventions contribuent à modifier les rapports de force par la voie militaire et à approfondir les divisions internes. Ils mettent également en évidence des réseaux permettant le transport de fournitures, de combattants et d'équipements militaires à travers plusieurs pays africains, ainsi que des intérêts économiques liés aux ressources provenant des zones de conflit, notamment l'or soudanais. Le soutien extérieur aux acteurs armés contribue ainsi, selon le SWP, à leur permettre de poursuivre leurs objectifs par la force, à prolonger les conflits, à consolider les économies de guerre et à fragiliser les institutions étatiques. Le Centre allemand estime dès lors que les Emirats ne constituent plus un partenaire fiable dans les efforts de prévention et de règlement des conflits en Afrique, leur action contribuant

au contraire à aggraver certaines dynamiques conflictuelles.

Cette approche se retrouve également au Yémen. Dans une analyse publiée par Middle East Research and Information Project (MERIP) sous le titre «Yemen After the Split» («Le Yémen après la division»), la chercheuse Susanne Dahlgren estime que l'intervention émiratie a contribué, au fil des années, à approfondir les divisions et à attiser les tensions.

Abou Dhabi s'est notamment appuyé, selon elle, sur des réseaux politiques et sécuritaires locaux servant ses intérêts, renforçant les clivages internes, alimentant le conflit et entravant les efforts en faveur d'un règlement durable.

Du Soudan au Yémen, en passant par la Libye et la Somalie, ces différentes analyses font ainsi ressortir un mode d'intervention fondé sur le soutien à des acteurs locaux, les réseaux d'approvisionnement et l'appui politique, sécuritaire et financier. Une telle approche contribue à renforcer les capacités des groupes armés, à prolonger les conflits et à fragiliser les institutions des États concernés, faisant des Emirats un acteur dont les interventions participent à l'entretien de plusieurs foyers de tension en Afrique et dans son environnement régional.

RI

UN ORGANISME DE SURVEILLANCE AMÉRICAIN PUBLIE UN RAPPORT SUR LA GUERRE AVEC L'IRAN

L'IRAN DÉNONCE LE REFUS DE VISA OPPOSÉ À SON RESPONSABLE NUCLÉAIRE

Un gendarme budgétaire rattaché à l'administration fédérale des États-Unis a rendu public, lundi, son premier document consacré aux répercussions des hostilités avec l'Iran. Ce texte, relayé par divers organes de presse américains, passe en revue la raréfaction d'équipements sophistiqués ainsi que les dommages causés aux aéronefs, aux emprises militaires et aux représentations diplomatiques des États-Unis dans la région du Moyen-Orient.

Par Yacine Boudali

Élaboré par l'inspecteur général du Pentagone, ce bilan couvre la séquence allant du 1er avril au 30 juin. Il constitue, à ce jour, l'état des lieux officiel le plus exhaustif concernant le prix du conflit, qu'il s'agisse des pertes humaines américaines, des fonds publics engagés ou des destructions matérielles.

D'après ce document, les affrontements avec l'Iran «ont pro-

voqué des tensions stratégiques sur les réserves et mis en lumière des points de blocage au sein de la base industrielle pour le réapprovisionnement en munitions» affectées aux armements de pointe.

Le même texte précise que les frappes iraniennes ont détérioré ou anéanti des centaines de bâtiments et autres ouvrages situés dans les installations américaines au Koweït, à Bahreïn, au Qatar, aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite, en Irak, à Oman et

en Jordanie. Des dizaines d'appareils et de drones américains ont subi le même sort.

Fin juillet, le secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, a indiqué devant le Congrès que le conflit avait, à cette date, englouti 37,5 milliards de dollars.

Ce rapport livre en outre des données jusque-là tenues secrètes sur les dégâts touchant les installations diplomatiques américaines.

À en croire ce document, les missions diplomatiques des États-

Unis en Irak, au Koweït, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis ont encaissé les dommages matériels les plus lourds, avec une facture estimée à 184 millions de dollars.

Toujours selon la même source, l'opération d'évacuation, réalisée grâce à des vols privés et commerciaux ainsi qu'à des moyens de transport terrestres et maritimes, avait coûté plus de onze millions de dollars à la fin du mois de juin.

Y.B

SOUDAN

LES ATTAQUES DE DRONES CONTINUENT DE MENACER LES CIVILS ET D'AGGRAVER LA CRISE HUMANITAIRE

Au Soudan, les attaques de drones continuent de menacer les civils et d'aggraver la crise humanitaire. Dans un nouveau rapport, l'ONU alerte sur la hausse dramatique des déplacements de populations dans plusieurs régions, sur fond d'un conflit destructeur qui dure depuis 2023.

Par Hamida Indja

L'ONU a prévenu que les attaques de drones continuaient de mettre la vie des civils en danger au Soudan et forçaient davantage d'habitants à quitter leurs maisons, en particulier dans les régions du Darfour et du Kordofan, ainsi que dans l'État du Nil-Bleu.

Le porte-parole adjoint du chef de l'ONU, Farhan Haq, a annoncé lundi que l'État du Nil-Bleu avait été attaqué par des drones dimanche. Ces attaques ont visé des services importants et ont fait

des blessés parmi les habitants.

D'après l'Organisation internationale pour les migrations, environ 100 000 personnes ont dû quitter leurs maisons dans cette région depuis le mois de janvier, ce qui représente une augmentation de 66 % depuis la fin du mois de mai.

Dans le nord du Darfour, le porte-parole a expliqué que des rapports faisaient état de frappes de drones sur plusieurs endroits dans la zone de Tina, près de la frontière avec le Tchad. De plus, l'OIM a compté environ 1 200 personnes qui ont quitté deux villages près de la ville d'El-Facher entre le

10 et le 13 septembre.

Dans l'ouest du Darfour, Farhan Haq a précisé que des attaques de drones avaient eu lieu samedi dans plusieurs endroits. Des personnes sur place ont raconté qu'un marché de carburant situé dans une ville à l'ouest de la capitale de la région avait été touché par un drone. Deux autres secteurs ont aussi été bombardés, ce qui a fait des blessés.

Dans la région du Kordofan, le porte-parole adjoint a insisté sur le fait que l'insécurité qui continue d'exister rend les déplacements de la population encore plus graves et bloque l'aide humani-

taire. Il a surtout mentionné que plus de 7 000 personnes étaient arrivées dans la ville d'Al Abbasiya, située dans le Kordofan-Sud, en quittant les villages alentour au cours des dernières semaines.

Le Soudan subit une guerre depuis avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide. Ce conflit a provoqué la mort de dizaines de milliers de personnes et a forcé environ 13 millions d'habitants à quitter leur foyer, d'après les chiffres de l'ONU et d'autres organisations internationales.

HI

CETTE INQUIÉTANTE NOUVELLE TECHNOLOGIE

L'ONU FACE AUX MENACES DE L'IA

À l'occasion de son Assemblée générale, l'ONU s'apprête à placer l'intelligence artificielle au centre des débats. Entre promesses technologiques et menaces existentielles, le Conseil de sécurité veut alerter sur les risques d'une automatisation généralisée, d'une humanité privée de pensée critique et d'un pouvoir concentré entre les mains de quelques géants numériques.

Par Yakout Abina

Le développement fulgurant de l'intelligence artificielle (IA) s'impose plus que jamais au cœur de l'actualité internationale. Alors que les systèmes les plus avancés se perfectionnent à un rythme inédit, la question de leur encadrement éthique, sécuritaire et politique divise profondément les dirigeants de la planète.

À l'occasion de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies, l'intelligence artificielle figurera en bonne place dans l'ordre du jour. Une réunion spéciale du Conseil de sécurité, doit être consacrée à cette technologie dont les avancées suscitent autant d'espoirs que de craintes et d'angoisses. Derrière les discours diplomatiques, une inquiétude profonde se dessine, l'IA pourrait bouleverser l'équilibre mondial, fragiliser les sociétés et menacer l'avenir de l'humanité.

L'un des aspects les plus commentés par les spécialistes réside dans la nature des tâches automatisables. Contrairement aux vagues d'automatisation précédentes qui touchaient principalement le secteur industriel manufacturier, l'IA générative et les systèmes cognitifs avancés impactent massivement les professions de bureau, dites « de cols blancs », ou les services administratifs basés sur le traitement de données standardisées.

À l'inverse, une étude souligne que seuls les plombiers et les électriciens résisteraient à cette vague,



car leurs métiers exigent une présence physique et une adaptation constante. Pour tous les autres, le spectre du chômage de masse se profile.

Au-delà de l'emploi, l'ONU redoute une mutation cognitive. En confiant nos décisions aux algorithmes, nous risquons de disparaître à réfléchir. L'humanité pourrait entrer dans une ère de paresse intellectuelle, où l'usage du cerveau deviendrait marginal. Dans quelques siècles, on pourrait imaginer la planète peuplée de dix milliards d'êtres abrutis, incapables de raisonner par eux-mêmes. La dépendance à l'IA transformerait l'intelligence humaine en vestige, reléguée au rang d'outil obsolète.

Cette perte d'autonomie ouvrirait la voie à une concentration du pouvoir sans précédent. Une poignée de « prédateurs numériques » contrôlerait les flux d'informations, manipulant les masses grâce à des contenus artificiels. Les citoyens, abreuvés de mensonges numériques, vivraient dans une bulle d'illusions. La vérité disparaîtrait, remplacée par une propagande al-

gorithmique. L'ONU craint que la démocratie ne s'effondre face à cette oligarchie technologique, où les peuples seraient gouvernés par des élites invisibles.

Dans ce scénario dystopique, les individus se nourriraient d'IA comme on se nourrit de pain. Les conversations, les images, les souvenirs eux-mêmes seraient générés artificiellement. La frontière entre réel et virtuel s'effacerait. Les enfants grandiraient dans un monde où les histoires, les héros, les émotions seraient produits par des machines. La mémoire collective deviendrait une base de données manipulable à volonté.

C'est cette perspective qui pousse l'ONU à agir. La France souligne la nécessité de discuter de la menace existentielle que l'IA pourrait constituer pour l'humanité. Notant que plusieurs PDG d'entreprises de technologies d'IA ont eux-mêmes exprimé des inquiétudes.

Pourtant, certains dirigeants, comme Donald Trump, rejettent ces inquiétudes, dénonçant une « conspiration malsaine » et qualifiant de « canular » l'idée d'une apo-

calypse numérique.

Imaginons une humanité entièrement dépendante de l'IA. Les décisions politiques seraient prises par des algorithmes, les guerres déclenchées ou évitées par des calculs probabilistes. Les individus vivraient dans des bulles personnalisées, incapables de distinguer la vérité du mensonge. Les prédateurs numériques, maîtres des systèmes, décideraient de ce que chacun doit voir, penser, croire. La liberté deviendrait une illusion, la pensée critique un souvenir.

Face à ce risque, l'ONU veut ouvrir un débat mondial. Réguler l'IA, poser des garde-fous, éviter que la technologie ne devienne une arme de domination. Les diplomates honnêtes craignent que l'humanité, fascinée par ses propres créations, ne s'enferme dans une cage dorée. L'Assemblée générale sera l'occasion de rappeler que l'IA n'est pas seulement une innovation, elle est un défi existentiel.

Y.A

CONQUÊTE SPATIALE VEGA-C A LANCÉ AVEC SUCCÈS LES SATELLITES SENTINEL 3-C ET FLEX

La fusée européenne Vega-C a lancé avec succès les satellites Sentinel 3-C et Flex, destinés à mieux détecter les épisodes extrêmes liés au dérèglement climatique, après avoir décollé lundi soir du centre spatial de Kourou.

Les deux satellites d'observation de la Terre ont été placés en orbite héliosynchrone près de deux heures après ce décollage lundi à 22H21 (01H21 mardi GMT), selon des médias.

Le vol était opéré par l'entreprise aérospatiale italienne Avio, dont c'était le deuxième lancement de l'année depuis le port spatial de l'Europe.

Développé par Thales Alenia Space pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA), Flex (FLuorescence EX-plorer) fournira des données sur l'impact des vagues de chaleur sur la végétation.

Il surveillera la santé des vé-

gétaux depuis l'espace en captant la fluorescence, cette lumière rouge émise par les plantes lorsqu'elles réalisent la photosynthèse, un processus par lequel elles absorbent le CO2 et, grâce à l'eau et à la lumière, le transforment en énergie nécessaire à leur croissance tout en libérant de l'oxygène dans l'air.

Flex a été lancé en même temps et mis sur la même orbite que Sentinel-3C, un satellite du programme "Copernicus" d'observation de la Terre de la Commission européenne, qui a embarqué plusieurs instruments sophistiqués mesurant l'environnement océanique (température, couleur, hauteur des vagues, courants marins), mais aussi l'occupation et l'usage des sols pour optimiser les rendements et prévenir les crises alimentaires.

R.S.H.T

MICROSOFT S'ENGAGE À CE QUE LES HUMAINS CONTRÔLENT SON IA

Microsoft a publié lundi un code de conduite pour le développement de son intelligence artificielle, visant à créer une IA qui reste contrôlée par les humains et leur bénéficie, sur fond de craintes de dérives de cette technologie.

Ce document "est motivé par un seul objectif prépondérant", explique le groupe de Redmond (Etat du Washington), à savoir "que les humains conservent un contrôle significatif sur l'IA afin d'aider les gens à mener une vie meilleure, plus joyeuse et plus productive".

Cette publication survient deux jours après l'appel du patron d'Anthropic Dario Amodei à ralentir le rythme de développement de l'IA pour mieux en encadrer les risques.

Son message a été soutenu publiquement par son homologue d'OpenAI Sam Altman, ainsi que le président de Google DeepMind Demis Hassabis et Elon Musk, patron du laboratoire d'IA SpaceXAI.

A la différence de ces entreprises, Microsoft ne possède pas de modèle parmi les plus avancés du secteur, même s'il a accéléré ses lancements cette année et dit rester ambitieux.

"Durant la prochaine décennie", développe le groupe, "nous nous attendons à ce que (l'IA) surpasse les performances humaines pour la plupart des tâches." Dès lors, ajoute-t-il, "contenir, contrôler et aligner (ces modèles sur des valeurs humaines) est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité ait jamais fait face".

Un nombre croissant de professionnels du secteur s'inquiètent notamment de l'arrivée de l'amélioration récursive autonome (RSI), un processus qui voit l'IA s'améliorer elle-même, sans intervention humaine.

R.S.H.T

ÉCOLOGIE ET LECTURE

QUI POLLUE LE MOINS, LE LIVRE OU LA LISEUSE ?

Entre papier et numérique, le débat écologique reste vif. Derrière les promesses de modernité, c'est surtout la durée d'usage et le partage des ouvrages qui déterminent l'empreinte réelle de nos lectures. Lire « vert », ce n'est pas choisir un support, mais apprendre à faire durer ce que l'on possède déjà.

Par Chaïmaa Sadou

Cette coexistence change la question environnementale. Il ne suffit plus de comparer un livre et une liseuse comme s'ils étaient deux objets équivalents. Il faut plutôt se demander combien de lectures chacun permet et pendant combien de temps.

Un livre papier nécessite du bois, de l'eau et de l'énergie pour produire le papier, puis pour imprimer, fabriquer et transporter l'ouvrage. Mais une fois acheté, il peut être conservé pendant des années, prêté, revendu, donné ou lu par plusieurs personnes.

La liseuse présente le phénomène inverse. Elle permet de stocker des centaines de livres dans un seul appareil et consomme très peu d'électricité pendant la lecture. Mais sa fabrication nécessite un écran, une batterie, des composants électroniques et différentes matières premières. Une grande partie de son impact environnemental intervient avant même sa première utilisation.

La durée de vie fait la différence

Pour mesurer ces impacts, les spécialistes utilisent l'analyse de cycle de vie (ACV). Cette méthode prend en compte les différentes étapes de la vie d'un produit : extraction des matières premières, fabrication, transport, utilisation et fin de vie.

Une étude de l'ADEME publiée en 2022 montre ainsi que, pour un roman d'environ 300 pages, le livre papier neuf présente au départ les impacts les plus faibles. Cependant, le bilan écologique de la liseuse peut être réparti sur les nombreux ouvrages qu'elle permet de lire.

Selon les hypothèses étudiées par l'ADEME, une liseuse utilisée pour plus de dix lectures par an peut devenir plus intéressante qu'un achat systématique de livres papier neufs sur le seul indicateur du changement climatique. Lorsque les livres imprimés sont eux-mêmes relus, prêtés, revendus ou achetés d'occasion, le seuil augmente. L'étude évoque également environ 50 livres lus sur une liseuse pour atteindre un point où chaque lecture numérique supplémentaire présente, dans le scénario étudié, un



impact climatique inférieur à celui d'un livre papier neuf.

Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence. Ils dépendent notamment du modèle de liseuse, de sa durée de vie, du nombre de livres lus, de la fabrication des ouvrages et des habitudes du lecteur. Il n'existe donc pas de seuil valable pour toutes les situations.

Faire durer plutôt que remplacer

Le principal enseignement concerne finalement la durée d'utilisation. Acheter une liseuse uniquement pour lire quelques livres par an n'est pas forcément un choix écologique. Son impact de fabrication serait réparti sur trop peu de lectures.

À l'inverse, une liseuse conservée plusieurs années et utilisée pour des dizaines, voire des centaines d'ouvrages, peut mieux amortir son impact initial. Le même principe vaut pour les équipements numériques déjà possédés.

Lire des livres sur une tablette, un smartphone ou un ordinateur ne signifie pas non plus que la lecture devient sans impact. La fabrication de ces appareils représente une part importante de l'empreinte du numérique. Selon les données de l'Arcep publiées en 2026, les terminaux représentent environ la moitié de l'empreinte carbone du numérique en France, et la majorité de ces émissions intervient lors de leur fabrication. Lorsqu'un appareil est déjà utilisé pour de nombreux autres usages, il est toutefois difficile d'at-

tribuer précisément son impact à la seule lecture.

Pour les lecteurs qui préfèrent le papier, les gestes les plus simples restent souvent les plus efficaces : emprunter à la bibliothèque, acheter d'occasion, prêter un ouvrage, le relire et le faire circuler. L'impact de sa fabrication est ainsi réparti entre davantage de lectures.

Le papier n'est pas sans impact

Le papier reste une ressource renouvelable, mais sa production n'est pas neutre pour l'environnement. En 2023, les livres représentaient 10,4 % de la consommation française de papiers graphiques. La même année, 98 % des achats de papier déclarés par les éditeurs interrogés par le Syndicat national de l'édition étaient certifiés FSC ou PEFC ou constitués de papier recyclé.

Ces certifications favorisent une meilleure traçabilité et une gestion plus responsable des ressources forestières. Elles ne signifient cependant pas qu'un livre est dépourvu d'impact environnemental. Son format, la quantité de papier utilisée, son lieu de fabrication, son transport, son stockage et surtout son nombre de lecteurs comptent également.

Les invendus constituent un autre enjeu. Environ 36 900 tonnes de livres étaient retournés chaque année aux distributeurs selon une enquête du SNE portant sur 2021 et 2022. Environ 25 000 tonnes étaient destinées au pilon. Même lorsque ces livres sont recyclés, le recyclage

ne supprime pas les ressources et l'énergie déjà mobilisées pour leur fabrication et leur transport.

Une responsabilité partagée

La responsabilité de réduire l'empreinte écologique du livre ne repose pas uniquement sur les lecteurs. Elle s'étend à l'ensemble de la filière : papetiers, imprimeurs, éditeurs, distributeurs, libraires et fabricants d'appareils numériques. Chaque maillon de la chaîne peut agir pour limiter les impacts. Ajuster les tirages, réduire les invendus, encourager le réemploi, prolonger la durée de vie des équipements et renforcer le recyclage sont autant de leviers concrets.

Cette prise de conscience progresse. Le Syndicat national de l'édition a lancé en 2025 le programme Chapitres responsables, qui associe mesure de l'empreinte carbone, analyses de cycle de vie et formation des professionnels. En avril 2026, le secteur a également lancé le projet Livrempreinte, un calculateur carbone destiné aux éditeurs, dont la mise en ligne est annoncée pour 2026.

Livre papier et liseuse ne doivent donc pas être opposés comme « bons » ou « mauvais » pour l'environnement. Le véritable enjeu réside dans l'usage : faire durer ce que l'on possède déjà et multiplier les lectures partagées. Lire de manière responsable, c'est transformer nos habitudes en gestes durables.

C.S

EXTENSION DU BARRAGE VERT

OPÉRATION DE PLANTATION DE 230 HECTARES D'OLIVIERS À NÂAMA

La Conservation des Forêts de la wilaya de Nâama a lancé une opération de plantation de 230 hectares d'oliviers, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage vert, a indiqué, mardi, la Conservation.

Le conservateur des forêts, Rachid Hitache, a précisé que l'opération est, actuellement, au stade des procédures de sélection des entreprises et des sociétés chargées de sa réalisation.

L'opération, répartie en cinq lots dans plusieurs zones, concerne notamment les zones de Koudit-Abdelhak, El-Djel et Aïn-Ouarka, dans la commune d'Asla, où une superficie de

150 hectares sera plantée. Elle comprend également la zone de Boutouil, dans la commune de Djeniene Bourezg, sur une superficie de 40 hectares, ainsi que la zone Draâ-Essaa, dans la commune de Moghrar, sur 40 hectares.

Le même responsable a indiqué que les plantations concerneront des terrains forestiers et agricoles relevant du programme d'extension et de valorisation du Barrage vert dans la wilaya. Cette opération devra contribuer au développement de la filière oléicole et à l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones concernées.

Dans ce cadre, des entreprises spéciali-

sées dans les travaux de plantation d'oliviers seront mobilisées. L'opération fera l'objet d'un suivi périodique par les services de la Conservation des Forêts, afin de garantir la réussite des plantations et d'atteindre les objectifs fixés par le programme. Parallèlement, la wilaya a bénéficié, récemment, d'une opération portant sur la réalisation et l'équipement de sept puits pastoraux dans les communes à caractère steppique, afin d'assurer l'approvisionnement en eau des éleveurs dans les zones pastorales et de contribuer à l'accompagnement des professionnels de la filière de production animale dans la région, souligne-t-on.

R.Env

REPRISE DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À MARSА EDDADJADJ

PERCER LE SECRET DU SITE DE ZEMMOURI EL BAHRI

Une huitième campagne de recherches et d'investigations sur le site archéologique de Marsa Eddadjadj, situé à Zemmouri El Bahri, dans l'est de Boumerdes, et mis au jour en 2006, vient d'être initiée, selon les informations obtenues mardi auprès de la Direction de la culture et des arts.

Par Halim Derdar

Dalila Aouas, responsable de cette direction, a précisé que cette opération, débutée lundi et étalée sur dix jours, est encadrée par Aïcha Hanafi, experte rattachée à l'Institut national d'archéologie, avec la collaboration d'une équipe composée de trente étudiants et chercheurs.

L'objectif de cette étape de fouilles est, entre autres, d'étendre la superficie déjà examinée pour cerner les contours architecturaux des constructions exhumées, de saisir plus précisément la configuration de la cité, et de rassembler et consigner les prélèvements archéologiques afin d'établir la datation et la succession des couches du site, a-t-elle poursuivi.

Elle offre aussi un cadre pratique



aux étudiants de l'Institut d'archéologie pour affiner leurs aptitudes.

Les trouvailles effectuées jusqu'à présent attestent de la richesse du patrimoine enfoui dans ce lieu, notamment des instruments, des pièces métalliques, des ateliers de

fabrication de poteries et de céramiques, des ossements d'animaux et d'autres éléments documentant les pratiques alimentaires ainsi que les formes architecturales de l'époque.

Mme Aouas a en outre souligné

que le schéma technique définitif de sauvegarde et de valorisation du site est applicable depuis 2022, après la réalisation d'un état des lieux, de mesures d'urgence, du relevé topographique et archéologique, de l'avant-projet du plan, ainsi que la délimitation du périmètre et la finalisation du plan de protection.

Le site comporte des strates archéologiques correspondant aux différentes époques de l'histoire de la région, depuis la préhistoire jusqu'à la période islamique, en particulier la période située entre le IV^e siècle de l'Hégire (Xe siècle) et le VI^e siècle de l'Hégire (XII^e siècle). Il conserve aussi les restes de la cité historique de Marsa Eddadjadj, désignée durant l'ère islamique sous le nom de « Rusubikari ».

En 1225, la cité fut prise pour cible par une expédition militaire menée par Yahia Ibn Abi Ghania El Mayourqui contre les Almohades. Ce dernier anéantit leurs villes et forteresses. La cité ne fut plus jamais rebâtie et se mua peu à peu en vestiges, ensevelis sous les sables durant plusieurs siècles, jusqu'à la redécouverte de son emplacement en 2006.

H.D

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

LES SMA ET OOREDOO LANCENT UNE CARAVANE DE SOLIDARITÉ

Par Yousra Dali

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont initié hier en collaboration avec l'opérateur Ooredoo une caravane nationale de solidarité destinée à remettre des cartables et des articles scolaires aux enfants de familles à revenus modestes ainsi qu'à ceux éprouvés par les derniers incendies, à l'approche de la rentrée scolaire.

Dans ce contexte, Abderrahmane Hamzaoui, Commandant général des SMA, a souligné que « cette opération solidaire propre à la rentrée des classes constitue un rendez-vous annuel ayant pour but d'épauler les écoliers et les ménages à faibles ressources à travers les diverses wilayas du pays ».

Ce programme « entend aussi appuyer les démarches de l'Etat en la matière, enraciner les principes

de solidarité et d'entraide sociale et assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions », a poursuivi M. Hamzaoui, en précisant qu'il ciblera en particulier les wilayas de Jijel, Béjaïa et Tizi Ouzou, frappées par les incendies récents. Pour sa part, Roni Tohme, Directeur général d'Ooredoo Algérie, s'est déclaré fier du déclenchement de cette action pour « les valeurs humaines et sociales qu'elle porte » et pour « l'engagement permanent qu'elle incarne en faveur de l'accompagnement des enfants de familles à faible revenu ». Cette démarche reflète également « la détermination de l'entreprise à rester aux côtés des familles sinistrées et à épauler leurs enfants scolarisés », a-t-il ajouté, en formulant le vœu que « cette caravane aide quelque peu à amoindrir les conséquences de cette épreuve et à favoriser la reprise du parcours scolaire des enfants dans les meilleures conditions ».

Y.D

EPIDÉMIE D'EBOLA EN RD CONGO

LES FEMMES PREMIÈRES VICTIMES DE L'HÉCATOMBE

Par Ikram Haou

Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) a indiqué lundi dernier que les femmes sont les plus touchées par la dix-septième épidémie d'Ebola en RDC, notamment en raison de leur rôle dans les soins aux malades au sein des familles, des communautés et des structures sanitaires.

La représentante adjointe de l'UNFPA en RDC, Mme Noémie Delmonte, a expliqué que les femmes sont les premières à prodiguer des soins aux malades dans la famille, dans la communauté et dans les formations sanitaires. Elle a ajouté que non seulement les femmes sont touchées, mais aussi les femmes enceintes, dont le nombre augmente de plus en plus.

Selon les données du bilan des femmes touchées, 84 femmes parmi les 134 femmes enceintes admises dans dix centres de traitement d'Ebola depuis le début de l'épidémie sont décédées, et l'on compte également 38 fausses couches, 15 décès fœtaux in utero et 22 naissances prématurées.

Mme Delmonte a expliqué que les femmes ont peur d'aller dans les centres de santé ; selon elle, il existe une certaine peur des femmes envers les services de santé, alors qu'il est nécessaire de restaurer la confiance des communautés pour garantir l'accès aux soins et limiter les risques pour la santé mater-

nelle. Dans le même contexte, l'UNFPA a mentionné qu'en Ituri, situé au nord-est du Congo, les consultations prénatales ont diminué de 30 % entre mai et juillet, les accouchements assistés ont reculé de 32 % et la prise en charge des complications liées aux grossesses de 45 %. Pour rappel, selon les données des autorités de RDC publiées le 15 mai dernier, cette dix-septième épidémie d'Ebola a touché 7 des 26 provinces du Congo, où 7 022 cas ont été enregistrés, ainsi que 80 nouveaux cas le 10 septembre ; en conclusion, 3 398 personnes sont décédées et 837 patients sont actuellement pris en charge dans les structures de santé.

Notons que l'épidémie d'Ebola, qui a commencé dans la province de l'Ituri, plus précisément dans la zone minière de Mongwalu, a totalement changé ses caractéristiques : les femmes représentent désormais la majorité des cas, et ce après la déclaration de sa dix-septième épidémie d'Ebola par la RDC. Elle s'est transférée de la province de l'Ituri à plusieurs provinces de l'est et du nord du pays, atteignant récemment le Sud-Ubangui, frontalier de la République centrafricaine et de la République du Congo.

Il faut noter que plusieurs essais de traitements et de vaccins contre le virus Bundibugyo, souche du genre Ebolavirus responsable d'une forme grave de la maladie à virus Ebola, ont été menés, mais qu'à ce jour aucun traitement efficace n'a été trouvé.

I. H.

OLYMPIADES DES MÉTIERS PLUS DE 200 STAGIAIRES À OUARGLA À LA PHASE RÉGIONALE DE CETTE COMPÉTITION

Au moins 214 stagiaires prennent part à la phase régionale des Olympiades des métiers, organisée à Ouargla, dans 42 spécialités, indique mardi la cellule de communication de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Les épreuves, qui se déroulent au pôle sportif "Moujahid Abdelkrim Bouzgueg", rassemblent des stagiaires représentant 12 wilayas, à savoir Ouargla, Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Ghardaïa, In-Salah, El-Meghaïer, El-Meniaa, Touggourt, Djanet, In-Guezzam et Djelfa, a précisé le chargé de communication, Abdallah Abdi. Les participants sont en compétition dans différentes spécialités, afin de mettre en valeur leur potentiel et leurs compétences professionnelles, et de se qualifier à la phase nationale des Olympiades des métiers 2026, sous la devise "Les Olympiades des métiers un défi pour l'innovation et le savoir-faire". L'événement, qui s'étale sur trois jours, vise à valoriser les compétences et les aptitudes des stagiaires, les encourager à l'excellence et à la créativité dans les différentes filières professionnelles, en plus de promouvoir une culture de l'excellence et de la qualité et de renforcer l'esprit de saine émulation entre eux. Il vise également à détecter les jeunes talents et compétences et leur donner l'opportunité de briller et de se distinguer au niveau national.

R.S

FOOTBALL

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL HEMDANI DÉVOILERA SA PREMIÈRE LISTE CE JEUDI

Le sélectionneur national, Brahim Hemdani, dévoilera, demain jeudi, sa première liste de joueurs convoqués en prévision du prochain stage de l'équipe nationale, prévu du 21 septembre au 6 octobre, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Hemdani animera, à cette occasion, une conférence de presse jeudi 17 septembre à partir de 15h00, à la salle des conférences Mohamed Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki, au cours de laquelle il annoncera les joueurs retenus pour ce regroupement, ajoute la même source. Très attendue, cette première liste du coach national constituera un premier indicateur sur ses choix et ses orientations à la tête des «Verts».

Pour rappel, le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), avait chargé le 5 septembre, l'ancien international Ibrahim Hemdani de conduire la sélection nationale A, en prévision des prochaines échéances.

Le stage, programmé du 21 septembre au 6 octobre, intervient notamment dans le cadre de la préparation des prochaines échéances de la sélection nationale, à savoir le début des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027.

Les «Verts» entameront la campagne des qualifications contre la Zambie, le 25 septembre à Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I, avant de se rendre à Bujumbura pour affronter le Burundi le 29 septembre (14h00). L'équipe nationale disputera également un match amical contre le Niger le 6 octobre à Tizi-Ouzou.

RS



JUDO / MONDIAUX INDIVIDUELS 2026 L'ALGÉRIE ENGAGÉE AVEC QUATRE ATHLÈTES À BAKU

Quatre judokas (trois messieurs et une dame) représenteront l'Algérie aux Championnats du monde individuels 2026, prévus du 4 au 10 octobre prochain à Baku (Azerbaïdjan), suivant la liste d'admission, dévoilée mardi par les organisateurs.

Il s'agit de Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud Redouane (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Yassamine Djellab (-63 kg) chez les dames.

Moudetere sera le premier à faire son entrée en lice dans la compétition, le 5 octobre, alors que Dris Messaoud lui emboîtera le pas le lendemain, 6 octobre.

Pour sa part, Yassamine Djellab fera son entrée en lice le 7 octobre, alors que Lili devra attendre le dernier jour de la compétition, soit le 10 octobre, pour monter sur le Tatami.

D'après les organisateurs, un total de 451 ju-

dokas (237 messieurs et 214 dames), représentant 71 pays, de cinq continents, ont déjà confirmé leur participation à cet important événement planétaire.

Avec 18 athlètes engagés, la Corée du sud, la Russie, la Mongolie et le Japon seront les pays les mieux représentés dans la compétition, devant la France, les Etats Unis et l'Ouzbékistan, avec 17 judokas chacun. Outre l'Algérie, plusieurs pays africains seront également présents à ce rendez-vous, notamment, la Tunisie, l'Egypte, l'Afrique du sud, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Niger, Maurice et Madagascar.

Les athlètes seront fixés sur leurs adversaires respectifs au premier tour dans la soirée du 3 octobre, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué sur place par les organisateurs.

RS

JUDO DRIS MESSAOUD REDOUANE GAGNE 16 PLACES AU CLASSEMENT MONDIAL

Le judoka algérien Dris Messaoud Redouane a effectué un bond de 16 places au classement mondial de sa catégorie (-73 kg), pour se hisser au 27e rang avec un total de 1.544 points, à la faveur notamment de sa performance au Grand Slam de Hongrie, où il a terminé à la cinquième place. Cette progression permet au judoka algérien (25 ans) de retrouver une position plus favorable dans la hiérarchie mondiale, après avoir engrangé de précieux points lors du rendez-vous hongrois disputé le week-end dernier à Budapest.

Avec sa nouvelle position, l'Algérien se trouve désormais dans le quota qualificatif pour le Masters de Douchanbé, prévu en fin d'année et qui réunit les 36 meilleurs judokas mondiaux de

chaque catégorie de poids.

Cette échéance constitue une étape importante pour Dris Messaoud Redouane, compte tenu du nombre élevé de points mis en jeu et de son incidence sur la course à la qualification aux Jeux olympiques de Los Angeles-2028.

La remontée au classement mondial intervient ainsi à un moment important pour le judoka algérien, qui ambitionne de confirmer sa progression lors des prochaines échéances internationales.

Pour rappel, le champion algérien prendra part aux Championnats du monde individuels 2026, prévus du 4 au 10 octobre prochain à Baku (Azerbaïdjan).

RS

HANDBALL/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS U18 (GR. B - 1^{re} J) LARGE VICTOIRE DE L'ALGÉRIE DEVANT MADAGASCAR (36-15)

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 18 ans (U18) s'est largement imposée devant son homologue de Madagascar sur le score de 36 à 15 (mi-temps : 21-03), en match comptant pour la première journée du groupe B Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé mardi à Abidjan. Dans l'autre match de la poule B, la Tunisie a battu le Nigeria (32-23). Les jeunes Verts enchaîneront ce mercredi avec un deuxième match face au Nigeria, programmé à 13h00 (heures algériennes), avant de boucler la phase de poules vendredi contre la Tunisie, à partir de 15h00. Cette 22e édition du rendez-vous continental réunit 14 sélections, réparties en quatre groupes. Le groupe A comprend l'Egypte, le Cameroun et le Congo, alors que le groupe C est composé du Maroc, de la

Libye et du Rwanda. Le groupe D regroupe la Guinée, la Côte d'Ivoire (pays hôte), la Zambie et le Burundi. A l'issue de la phase de groupes, les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les quatre équipes atteignant le dernier carré décrocheront leur billet pour le Championnat du monde U19, prévu l'été prochain en Macédoine du Nord, du 29 juillet au 9 août 2027. La participation des U18 algériens s'inscrit dans le programme de la Fédération algérienne de handball (FAHB) visant à développer les catégories de jeunes, à renforcer la présence du handball national sur la scène continentale et à permettre aux jeunes joueurs d'acquérir d'avantage d'expérience au contact des meilleures sélections africaines.

RS

PREMIÈRE PROMOTION D'ENTRAÎNEURES LANCEMENT DU DEUXIÈME MODULE DE LA FORMATION "CAF A" FÉMININE

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a donné, lundi le coup d'envoi du deuxième module de la formation "CAF A" féminine, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), au profit de la première promotion d'entraîneurs, au titre de la saison 2026-2027, a annoncé l'instance fédérale mardi sur son site officiel. "Ce deuxième module, qui alterne enseignements théoriques et séances pratiques, prend en compte les spécificités liées à la formation des entraîneurs. Il porte notamment sur les thématiques des principes de jeu, préparation athlétique et physique, animation offensive, animation défensive, précise la même source. Les travaux de ce deuxième module, dont sa cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur technique national Ali Mouceur en présence du responsable du Département de la formation Karim Kaced, se poursuivront jusqu'au jeudi 17 septembre 2026, selon la FAF.

RS

RETOUR DU CHAMPION DU MONDE DJAMEL SEDJATI RENTRE AU PAYS APRÈS SON SACRE DE HONGRIE

Le champion Djamel Sedjati est arrivé, lundi soir à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene, après sa victoire et son sacre de champion du monde du 800 mètres, lors des compétitions des Championnats du monde d'élite « Ultimate », qui se sont déroulées à Budapest, en Hongrie.

« Le champion Djamel Sedjati est arrivé hier lundi 14 septembre 2026, à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene, où il a été accueilli par le chef du service des sports militaires de la Direction de l'emploi et de la préparation de l'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP) », a indiqué hier mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « À la suite de ce prestigieux sacre, le Général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, renouvelle ses chaleureuses félicitations au champion Djamel Sedjati pour cette victoire amplement méritée, qui vient enrichir le palmarès du sport algérien et confirmer son excellence sur la scène internationale », conclut le communiqué.

RS

LANCEMENT DE LA SÉRIE DE DESSINS ANIMÉS *DJ'HA LE MAGNIFIQUE*

UN PERSONNAGE HISTORIQUE DEVENU SYMBOLE DE MALICE ET DE SAGESSE



La soirée du dimanche 13 septembre a été marquée par la présentation en avant-première de la série animée « Dj'ha le magnifique ». Organisé au village d'attractions Fantasia Land, d'El Achour (Alger), cet événement a été initié par la Délégation de l'Union européenne en Algérie. Il s'agit d'une coproduction algéro-européenne qui met à l'honneur un personnage incontournable du patrimoine culturel méditerranéen. Pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, cette série animée est désormais accessible directement au public sur la chaîne YouTube officielle de l'UE en Algérie.

Par Rihab Taleb

Lors de cette rencontre, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado, a pris la parole pour souligner la portée symbolique du personnage. Il a rappelé que Dj'ha dépasse les frontières d'un seul pays et qu'il incarne un imaginaire partagé par l'ensemble des peuples du bassin méditerranéen. Cette initiative culturelle montre comment un récit traditionnel peut servir de pont culturel et renforcer les liens entre les deux rives de la Méditerranée.

Immersion dans l'histoire fascinante du personnage

Cette sortie est l'occasion parfaite de se replonger dans l'histoire fascinante de ce personnage mythique et de redécouvrir ses origines à travers les siècles. Pour bien comprendre qui est Joha (ou Dj'ha), il faut revenir très loin dans le passé. D'abord, il faut répondre à cette sempiternelle question que beaucoup de gens se posent : est-ce qu'il a existé ? La réponse est oui. Sauf qu'il était différent du personnage désopilant que l'on connaît à travers ses aventures et ses facéties.

La tradition orale et les écrits an-

ciens situent généralement la naissance de ce héros vers l'an 1208, dans le village de Hortu, situé près de la ville de Sivrihisar en Anatolie (dans la Turquie actuelle). Son père, nommé Abdullah, était l'imam du village, un homme respecté pour sa piété et sa connaissance des textes religieux. Sa mère, nommée Sidika, venait également d'une famille honorable de la région. En grandissant dans ce milieu rural, le jeune Nasreddin montre très tôt un esprit très vif, curieux et malicieux. Il apprend à lire, à écrire et étudie les sciences religieuses auprès de son père, avant d'aller poursuivre ses études dans les grands centres d'enseignement de l'époque, notamment dans la ville de Konya, qui était alors un grand foyer culturel et spirituel de la région.

Une fois ses études terminées, Nasreddin revient dans sa région pour exercer plusieurs métiers importants dans la société. Le mot Hodja en turc s'écrit hoca, qui est ajouté à son nom, est un titre de respect qui veut dire maître, enseignant ou guide spirituel. Il devient donc maître d'école pour instruire les enfants du village, mais il occupe aussi le rôle de prédicateur à la mosquée. Plus tard, grâce à sa grande connaissance des lois et à sa réputation d'homme honnête, il est nommé cadî, c'est-à-dire juge pour régler les disputes entre les habitants. C'est durant cette période que naissent de nombreuses histoires, Joha utilisait souvent un bon sens surprenant et de petites histoires drôles pour réconcilier les voisins en conflit, préférant faire réfléchir les gens plutôt que de les punir sévèrement.

Joha, marié et plusieurs enfants

Sur le plan personnel, la tradition raconte que Joha s'est marié et qu'il a eu plusieurs enfants, des fils et des filles. Sa vie de famille n'était pas toujours simple et sert souvent de décor à ses contes. Sa relation avec sa femme est racontée avec beaucoup d'humour, elle est souvent décrite comme une femme au caractère fort, qui n'hésitait pas à remettre son mari à sa place quand il ramenait des idées bizarres à la maison. Malgré leurs petites disputes de tous les jours sur la nourriture ou l'argent, Joha aimait beaucoup sa famille. Son fils apparaît aussi très souvent dans ses histoires pour l'accompagner pendant ses voyages sur les routes

et apprendre les leçons de la vie.

La vie de Joha a aussi été marquée par une époque difficile et mouvementée. Plusieurs récits le montrent en train de discuter avec de grands chefs militaires de l'histoire, notamment lors de la venue du redoutable conquérant Tamerlan. Selon la légende populaire, les habitants du village choisissaient souvent Joha pour aller parler au chef de l'armée. Grâce à ses plaisanteries bien placées, sa politesse et son intelligence, Joha réussissait à adoucir la colère des puissants et à éviter des punitions cruelles à son peuple. Il était devenu la voix des personnes simples face aux injustices et aux abus des dirigeants. Au niveau de son apparence, Joha est toujours resté un homme très modeste. On le décrit vêtu d'une longue robe simple et coiffé d'un très grand turban sur la tête. Mais son compagnon le plus célèbre reste son âne. Cet animal est un personnage à part entière dans toutes ses aventures. L'âne de Joha est parfois têtu, parfois très calme, et il sert de soutien à de grandes leçons de vie. Qu'il monte son âne à l'envers pour ne pas tourner le dos aux personnes qui le suivent, ou qu'il essaye de faire semblant d'apprendre à lire à son animal pour faire rire un roi, le duo formé par Joha et son âne est resté gravé dans les mémoires.

L'appropriation de ce personnage par le monde arabe s'est faite très naturellement au fil des siècles. D'un côté, il existait déjà dans la tradition arabe ancienne un personnage populaire nommé Abu al Ghusn Dual, plus simplement appelé Juha connu depuis le 8e siècle pour sa naïveté, ses bêtises et ses bons mots. Lors de l'extension de l'Empire ottoman à travers le Moyen-Orient et le Maghreb à partir du 16e siècle, la figure turque de Nasreddin Hodja a rencontré ce fond culturel arabe déjà existant. Les deux personnages ont progressivement fusionné dans l'imaginaire collectif pour ne former qu'une seule et même figure universelle.

Ses aventures reflétaient le quotidien des gens simples

Si les populations arabes se sont autant approprié ce personnage, c'est parce que ses aventures reflétaient parfaitement le quotidien des gens simples, leurs difficultés économiques, leurs tracas face aux autorités et la solidarité du village. Son

humour accessible dépassait les barrières des langues et offrait une manière douce et intelligente de dénoncer l'injustice, l'hypocrisie et l'arrogance des riches sans risquer la prison. Quant à l'arrivée des histoires de Joha en Algérie, elle s'est faite à la fois par la mer et par la mémoire orale des hommes. À l'époque ottomane, les échanges commerciaux, les mouvements de marins, de soldats, de marchands et de savants entre Istanbul et les grandes villes algériennes comme Alger, Constantine, Tlemcen ou Médéa ont permis d'importer ces récits. Les janissaires et les administrateurs racontaient ces histoires dans les garnisons et les palais, tandis que les marchands les colportaient dans les souks.

Mais c'est surtout grâce à la tradition orale populaire que Joha s'est profondément installé dans le paysage culturel algérien. Durant les longues soirées d'hiver, lors des veillées en famille autour du foyer ou dans les cafés populaires de la Casbah et des villages, les conteurs et les grands-mères racontaient ses récits aux enfants pour leur enseigner la morale tout en les amusant. Le personnage s'est alors totalement adapté au paysage local, dans les contes transmis en Algérie, Joha se déplace dans des ruelles typiques, discute avec le fournisseur du quartier, négocie au souk ou s'adresse au caïd. Il est devenu au fil des générations un élément central du patrimoine oral et du folklore algérien, incarnant la débrouillardise et le sens de la répartie. La tradition dit qu'il est mort vers l'an 1284 dans la ville d'Akşehir, en Turquie. Aujourd'hui encore, on y trouve son tombeau, qui est lui-même une dernière plaisanterie philosophique, la tombe est entourée d'une grille fermée par un gros cadenas, mais il n'y a aucun mur autour, donc tout le monde peut y entrer facilement par les côtés. Le lancement de la série « Dj'ha le magnifique » sur la chaîne YouTube de l'UE en Algérie permet ainsi de transmettre ce précieux patrimoine aux jeunes générations grâce aux techniques modernes de l'animation. Cette réalisation rappelle que les aventures de Dj'ha ne sont pas seulement des histoires drôles du passé, mais une source inépuisable de sagesse, d'humour et de fraternité entre les peuples.

R.T

EQUILIBRES PLANÉTAIRES

POURQUOI LE BRICS EST ESSENTIEL POUR LE MONDE MULTIPOLAIRE ÉMERGENT

Le BRICS a une nouvelle fois démontré son importance capitale en tant qu'institution en réunissant les grandes économies mondiales et en renforçant le monde multipolaire.

Par Simon Westwood

Le 18e Sommet des BRICS s'est tenu à New Delhi les 12 et 13 septembre 2026. Les BRICS comptent 11 membres, dont le Brésil, la Chine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, la Russie, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud et les Émirats arabes unis. Ils marquent le début d'une ère où l'ordre mondial est façonné par des forces qui dépassent le cadre habituel de la géopolitique. Le pouvoir s'éloigne de certains pôles pour se répartir vers de nombreux nouveaux pôles. De multiples facteurs sont à l'origine du glissement du centre de l'ordre mondial, qui s'éloigne d'un ordre dominé principalement par l'Occident.

Parmi ceux-ci figurent les guerres en Europe et au Moyen-Orient, l'escalade des guerres commerciales, la rivalité technologique, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et énergétiques, ainsi qu'une perte de confiance croissante dans les institutions existantes. Le BRICS est important car il a réussi à construire un ordre mondial alternatif, mais il l'est tout autant parce qu'il constitue l'un des principaux phénomènes institutionnels reflétant cette transition.

L'Inde à la présidence du BRICS

La présidence indienne témoigne de l'ambition croissante de l'Inde. New Delhi a mis en avant ses innovations et son engagement en faveur du développement durable en réunissant onze économies émergentes et en développement de premier plan, sous le thème «Construire pour la résilience, l'innovation, la coopération et le développement durable». Au cours du sommet, les pays du BRICS ont abordé diverses questions allant de la coopération économique et du commerce aux systèmes et mécanismes de paiement, en passant par l'énergie et la technologie, ainsi que le renforcement de la collaboration et la réforme de la gouvernance mondiale, tout en traitant des tensions géopolitiques déclenchées par le Moyen-Orient et l'Ukraine.

Bien qu'il ne soit pas rare de décrire le BRICS comme un groupe «anti-occidental», cela ne doit pas constituer la seule ni la principale interprétation du BRICS. L'Inde entretient de nombreux partenariats stratégiques avec les États-Unis et l'Europe. Le Brésil et l'Afrique du Sud souhaitent également dialoguer tant avec les puissances occidentales qu'orientales. La Chine et la Russie s'intéressent davantage à la recherche d'un rééquilibrage au sein de l'Occident. Certains autres membres recherchent également leur propre forme d'autonomie stratégique. Les BRICS ne présentent donc pas le même type d'alignement idéologique que celui que l'on attendrait d'une alliance traditionnelle. C'est cette absence d'uniformité idéologique qui confère aux BRICS leur valeur et en fait un exemple important d'un monde multipolaire.

Les BRICS pour un monde multipolaire

Un monde multipolaire ne signifie pas que l'on troque Washington contre Pékin, ni que l'on remplace une hiérarchie par une autre. Cela signifie



que de nombreux centres de pouvoir économiques, politiques et diplomatiques coexisteront. Le BRICS offre une structure ou un cadre aux pays qui, jusqu'à présent, n'avaient pas ou peu la capacité d'influencer les règles de la gouvernance mondiale, leur permettant de s'exprimer d'une seule voix sans devoir être en parfait accord sur toutes les questions de politique des grandes puissances.

Cette question est d'autant plus pertinente que la répartition du pouvoir économique a évolué plus rapidement que l'architecture de la gouvernance mondiale. Si les institutions créées après la Seconde Guerre mondiale conservent leur importance, les débats sur la représentation au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, du FMI, de la Banque mondiale, entre autres, restent d'actualité. Les pays en développement réclament une plus grande représentation dans les processus décisionnels internationaux, compte tenu de leur importance économique et démographique croissante. Les pays du BRICS se font les porte-parole de cette revendication.

La création de la Nouvelle Banque de développement (NBD) a constitué une étape clé dans cette direction. Il est facile de critiquer les institutions existantes, mais les pays du BRICS sont allés plus loin en créant une nouvelle institution axée sur le financement des infrastructures et du développement durable. Il n'est pas nécessaire de considérer que la NBD a été créée dans le but de remplacer la Banque mondiale ou d'autres institutions. Une nouvelle institution financière est toujours la bienvenue. Elle a également le potentiel d'améliorer et d'élargir la portée du financement du développement et d'encourager d'autres institutions à se montrer plus inclusives. La même logique peut être appliquée pour encadrer le débat sur le dollar américain.

Le monde a besoin d'une nouvelle monnaie internationale

Le débat sur les efforts déployés par les pays du BRICS en matière de règlements en monnaies nationales et d'autres systèmes de paiement ne doit pas être perçu comme une tentative de remplacer le dollar. Une alternative au dollar nécessiterait un système financier entièrement nouveau et des institutions de soutien, ce qui ne peut être réalisé par une simple déclaration politique. Ce que font réellement les pays du BRICS, c'est de la diversification monétaire et du renforcement de la résilience financière. L'Inde a plaidé en faveur d'un recours accru aux transactions en monnaie lo-

cale et d'une amélioration massive de l'interconnectivité des systèmes de paiement entre les pays du BRICS, allant même jusqu'à formuler certaines propositions concernant la monnaie numérique de banque centrale (CBDC). Pour les nations confrontées aux défis liés à la volatilité des taux de change, aux sanctions ou aux perturbations des systèmes de paiement internationaux, le développement d'options complémentaires constitue une bonne stratégie. En matière financière, la multipolarité ne signifie pas l'élimination du dollar, mais la réduction de la dépendance vis-à-vis d'une monnaie donnée ou d'une chaîne institutionnelle unique de transactions économiques internationales.

Les BRICS, une plateforme pour le multilatéralisme

Le sommet de New Delhi a également mis en évidence une autre fonction importante des BRICS : celle de forum diplomatique. Le Moyen-Orient en est un bon exemple. Le groupe des BRICS regroupe certains des pays les plus disparates en termes d'intérêts stratégiques. Pourtant, ses membres ont réussi à s'accorder sur un texte appelant à une retenue maximale, à la désescalade, à la protection des civils et au maintien des flux internationaux d'énergie et de commerce.

Malgré les nombreux intérêts divergents dans le golfe Persique, tant l'Iran que les Émirats arabes unis ont soutenu cette déclaration, tandis que des représentants des deux pays se sont également rencontrés pour des pourparlers.

Même si le groupe des BRICS ne dispose pas d'un cadre de sécurité collective permettant, par exemple, de mettre fin aux guerres entre grandes puissances – certains de ses membres se contredisant et se critiquant même ouvertement –, la diplomatie ne devrait pas se limiter à déterminer si un sommet aboutit ou non à la cessation d'une telle guerre. Dans un système international désormais marqué par la fragmentation, le simple fait de maintenir le dialogue entre adversaires revêt une valeur en soi.

La participation du président chinois Xi Jinping à ce sommet confère à cet événement une importance accrue. Sa visite en Inde est la première du genre depuis 2019. Les relations entre l'Inde et la Chine ont connu plusieurs années de tensions après la confrontation de 2020 le long de leur frontière. L'Inde et la Chine restent des concurrents stratégiques, avec des différends frontaliers non résolus

et une grande méfiance réciproque. Cependant, les signes d'un engagement diplomatique prudent observés récemment illustrent les caractéristiques d'une politique multipolaire, qui concilie à la fois concurrence et coopération.

Le BRICS connaît toutefois son lot de problèmes. Les solutions concrètes visant à élargir la sphère d'influence de l'organisation créent des fissures au sein du bloc. La Chine et l'Inde ont des intérêts stratégiques divergents. La Russie, quant à elle, est engagée dans sa propre guerre en Ukraine. Les membres du Moyen-Orient n'ont pas les mêmes intérêts. Les systèmes économiques, les modes de gouvernance, les institutions politiques et les politiques étrangères diffèrent considérablement. Il sera difficile de parvenir à un consensus au sein d'un groupe aussi hétérogène. Ce serait une erreur que les pays du BRICS parviennent au même niveau de consensus que celui affiché par l'OTAN ou l'Union européenne.

Le président russe Vladimir Poutine a participé au sommet. Le président Poutine a déclaré : «Les pays du BRICS continuent d'approfondir leur coopération dans tous les domaines clés. Cela concerne la politique et la sécurité, l'économie et les finances, ainsi que les sphères culturelle et humanitaire.» Il a ajouté que «le FMI, l'OMC et la Banque mondiale restent des plateformes importantes pour le dialogue entre les principales économies mondiales ; il est donc essentiel de renforcer la coordination entre nos pays au sein de ces institutions». Ces propos indiquent que les BRICS sont disposés à collaborer avec les organisations internationales pour améliorer les relations internationales. Ils reflètent fidèlement l'esprit de la Déclaration de New Delhi.

Conclusion

L'importance des BRICS peut être décrite comme la tentative de construire un nouvel ordre international fondé sur les principes du «pluralisme». Ce groupe offre aux pays émergents et en développement une plateforme pour une coopération négociée et pour réclamer des réformes systémiques. Comme l'ont souligné de nombreux commentateurs, les BRICS n'auraient pas besoin de remplacer les structures occidentales pour modifier l'équilibre des pouvoirs. Compte tenu de la concentration actuelle des pouvoirs, un changement majeur se serait déjà produit. C'est pourquoi le sommet de New Delhi revêt une telle importance.

La question majeure de ce siècle n'est pas de savoir si le système international deviendra multipolaire. Cette transition est déjà bien engagée.

L'essentiel est de savoir si les nouvelles puissances émergentes mettront en place des mécanismes permettant de gérer leurs divergences et d'instaurer une coopération fructueuse.

Le BRICS n'est pas exempt de défauts ni de problèmes. Et, pour être franc, il est encore inachevé. Cela dit, ces défauts n'en diminuent pas pour autant son importance. Ils en font au contraire une représentation remarquablement pertinente du monde émergent.

Ce monde est composé de nombreuses puissances différentes en concurrence, qui sont intégrées et refusent d'être dominées par une seule puissance. Le BRICS est important car la multipolarité nécessite des institutions. Et, en l'état actuel des choses, le BRICS est l'une de ces institutions. C'est pourquoi le BRICS revêt une importance capitale pour le monde multipolaire émergent.

S.W

F
E
N
R
E
E
T
N
E



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE LÉZARD QUI VOULAIT DÉFIER LE CROCODILE

Il était une fois, au bord d'un grand fleuve, un petit lézard nommé Sékou. Il était vif, rusé et très fier de ses talents. Mais il avait un défaut : il voulait toujours se montrer supérieur aux autres.

Un jour, alors que les animaux se désaltéraient au bord de l'eau, Sékou aperçut un grand crocodile qui nageait avec aisance.

— Regardez-moi ce vieux crocodile ! s'écria-t-il. Il se croit le maître du fleuve parce qu'il sait nager. Moi aussi, je pourrais faire mieux que lui !

Les animaux éclatèrent de rire.

— Toi ? Un lézard qui veut rivaliser avec un crocodile ? se moqua le singe.

Mais Sékou, vexé, se tourna vers le crocodile.

— Grand frère, je te défie à la course de nage !

Le crocodile sortit lentement la tête de l'eau.

— Mon petit, es-tu certain de savoir ce que tu fais ?

— Je suis le plus rapide de la savane ! répondit Sékou avec arrogance.

Le crocodile accepta le défi.

Le lendemain, tous les animaux se réunirent sur la berge. Au signal du vieux singe, le crocodile plongea dans l'eau et avança tranquillement.

Sékou, lui, sauta dans le fleuve avec enthousiasme.

Mais à peine ses pattes touchè-



rent-elles l'eau qu'il se mit à s'agiter dans tous les sens.

— Au secours ! Au secours !

Le crocodile revint aussitôt vers lui et le ramena sur la berge.

Tremblant et couvert de boue, Sékou baissa la tête devant les animaux. Le crocodile le regarda avec bienveillance.

— Tu es rapide sur la terre, petit frère. Mais chaque milieu possède ses propres règles. Avant de vouloir dépasser quelqu'un dans son domaine, commence par appren-

dre ce qu'il sait faire.

Sékou resta silencieux.

À partir de ce jour, il abandonna ses moqueries. Il demanda aux animaux de lui apprendre ce qu'il ignorait et se mit à écouter les conseils des anciens.

Et chaque fois qu'un jeune animal voulait se lancer dans une aventure sans préparation, Sékou lui racontait sa mésaventure avec le crocodile.

LEÇON DE MORALE
L'ambition est une belle qualité

lorsqu'elle s'accompagne d'humilité et de préparation. Avant de vouloir rivaliser avec les autres, il faut apprendre, s'exercer et reconnaître ses propres limites.

« Le lézard qui veut rivaliser avec le crocodile doit d'abord apprendre à nager. »

Othniel YERIMA
Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 13 sep-

LE CHASSEUR QUI RENTRA LES MAINS VIDES

Il était une fois, dans un village entouré de savanes et de forêts épaisses, un chasseur nommé Bamako. Depuis son enfance, il savait suivre les traces des animaux, reconnaître leurs cris et se déplacer sans faire trembler une feuille. On disait de lui qu'aucun chasseur ne pouvait rivaliser avec son adresse.

Un matin, Bamako se leva avant le chant du coq. Il prit son arc, ses flèches et son sac, puis annonça fièrement aux villageois :

— Aujourd'hui, je reviendrai avec un gibier si grand que vous vous souviendrez longtemps de cette chasse ! Les anciens lui souhaitèrent bonne chance. Mais le plus vieux d'entre eux lui dit :

— Mon fils, la forêt ne donne pas toujours à celui qui la connaît le mieux. Marche avec prudence et n'oublie pas l'humilité.

Bamako sourit.

— Grand-père, je connais cette forêt comme ma propre case !

Puis il partit.

Une journée sans gibier

À peine arrivé dans la forêt, Bamako aperçut les traces fraîches d'une antilope. Il les suivit avec assurance, mais l'animal avait déjà disparu.

Un peu plus loin, il entendit le cri d'un singe. Il s'approcha doucement, tendit son arc et décocha une flèche.

La flèche passa entre les branches.

Le singe s'enfuit en poussant des cris moqueurs.

Bamako fronça les sourcils.

— Ce n'est qu'un accident, murmura-t-il.



Il continua sa route.

Le soleil monta dans le ciel. La chaleur devint étouffante. Bamako marcha encore, traversa des buissons épineux et longea un ruisseau asséché.

Mais aucun animal ne se laissa approcher.

À la tombée du jour, son sac était toujours vide.

Pour la première fois depuis longtemps, le grand chasseur sentit la honte lui peser sur les épaules.

Le retour au village

Lorsque Bamako apparut à l'entrée du village, les enfants accoururent vers lui.

— Où est ton grand gibier ? demanda l'un d'eux.

Le chasseur baissa les yeux.

— Aujourd'hui, la forêt ne m'a rien donné.

Quelques jeunes se mirent à rire.

Mais le vieil ancien s'approcha et posa une main sur son épaule.

— Pourquoi baisses-tu la tête, Bamako ?

— Parce que je suis rentré les mains vides.

Le vieil homme sourit.

— Mon fils, les mains vides ne signifient pas toujours un cœur vide. Tu as appris aujourd'hui ce que la réussite ne t'avait jamais enseigné.

Bamako resta silencieux.

— Même le meilleur chasseur peut rentrer les mains vides, poursuivit l'ancien. La forêt ne nous appartient pas. Nous y entrons avec notre savoir, mais nous en sortons avec ce qu'elle accepte de nous offrir.

Bamako comprit alors que ses nombreuses réussites l'avaient rendu trop sûr de lui.

Dès le lendemain, il retourna dans la forêt, non plus pour prouver sa supériorité, mais pour apprendre davantage.

Et lorsqu'il revint bredouille, il ne ressentit plus de honte.

Il savait désormais que l'humilité est une force que même le meilleur chasseur doit posséder.

LEÇON DE MORALE

La réussite ne garantit pas le succès à chaque tentative. Même les plus habiles connaissent l'échec. Il faut savoir rester humble, accepter les jours difficiles et trouver le courage de recommencer.

Othniel YERIMA

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 15 septembre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:03	12:44	16:15	18:59	20:18

ALGÉRIE-QATAR

ARKAB REÇOIT LE PDG DU GROUPE QATARI POWER INTERNATIONAL HOLDING

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le PDG du groupe qatari Power International Holding, Moataz Al-Khayyat, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat stratégique entre le groupe Sonatrach et la filiale du groupe qatari UCC Holding, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Qatar auprès de l'Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, accompagné d'une délégation de haut niveau du groupe et de sa filiale UCC Holding, opérant dans le secteur du pétrole et du gaz.

Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans plusieurs domaines, notamment dans l'amont et l'aval pétroliers et gaziers, le transport, le raffinage et la pétrochimie, ainsi qu'en matière de coopération commerciale, en particulier dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et des produits pétroliers, précise le communiqué.

Dans ce cadre, M. Arkab a présenté un exposé détaillé sur le programme de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, invitant le groupe qatari à tirer parti des avantages en matière d'investissement, des facilités et des cadres juridiques



incitatifs prévus par la loi sur les investisseurs. Il a également appelé le groupe hydrocarbures au profit des

qatari et ses filiales à participer activement au prochain appel d'offres Algerian Bid Round 2026, consacré au développement des gisements et des blocs d'exploration disponibles.

De son côté, M. Al-Khayyat a fait part du vif intérêt de son groupe pour l'élargissement de ses investissements en Algérie et pour œuvrer avec le groupe Sonatrach à la réalisation de projets à forte valeur ajoutée dans le

secteur des hydrocarbures, saluant la qualité des relations bilatérales ainsi que l'environnement d'investissement favorable en Algérie.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues d'engager des discussions techniques et d'assurer une coordination directe avec le groupe Sonatrach afin d'étudier les modalités pratiques permettant la concrétisation sur le terrain des projets de partenariat dans les meilleurs délais, ajoute le communiqué.

RE

L'APPEL DU RECTEUR DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR PROMOUVOIR LE DIALOGUE ET PRÉVENIR L'EXTRÉMISME

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, a appelé, mardi depuis Nouakchott, à la création d'un réseau international d'institutions religieuses et scientifiques pour promouvoir le dialogue et prévenir l'extrémisme, indique un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. S'exprimant lors d'une session tenue dans le cadre des travaux de la 39e Conférence internationale sur la Sira du Prophète, organisée par le Rassemblement culturel islamique de Mauritanie et d'Afrique de l'Ouest, le

recteur de Djamaâ El-Djazaïr a appelé à la création d'un "réseau international d'institutions religieuses et scientifiques, dédié à l'échange d'expériences en matière de consolidation du référent religieux, de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme, et de promotion de la culture du dialogue et du vivre-ensemble".

Il a également proposé la mise en place d'une "plateforme scientifique commune chargée de détecter les discours de haine dans le cyberspace et de produire des contenus scientifiques de qualité pour y faire face", soulignant que "la conjonc-

ture actuelle exige de passer de l'échange d'idées et de l'identification des défis à la mise en place de mécanismes et de projets institutionnels durables, tirant parti du riche patrimoine scientifique des institutions religieuses et scientifiques du monde islamique".

Dans ce sillage, le recteur a mis en exergue la nécessité de "s'adapter aux transformations que connaît le cyberspace, notamment la propagation du discours de haine et de la désinformation".

A cette occasion, il a appelé au lancement de "programmes conjoints érigeant les jeunes en partenaires dans l'élaboration d'un discours de modération et de paix, tout en leur fournissant les outils de compréhension, de critique et de dialogue".

Il a aussi proposé "la création d'un programme scientifique international consacré à l'étude de la Sira du Prophète à la lumière des enjeux contemporains, afin d'en faire une source de formation des dirigeants religieux et intellectuels et une ressource cognitive pour traiter les problématiques actuelles".

RA

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2025,

DJELLAOUI PRÉSIDE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ENTREPRISE MÉTRO D'ALGER

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi à Alger, les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA), et qui a été consacrée à l'examen et à l'approbation des comptes sociaux de la société au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue en présence des membres de l'Assemblée générale, des représentants des ministères des Finances et de l'Industrie ainsi que du commissaire aux comptes, le bilan de ses activités et les résultats réalisés durant la même période ont été présentés, ainsi qu'une évaluation des différents indicateurs liés aux performances financière et technique, note la même source.

A cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre l'amélioration des performances de l'EMA et de renforcer l'efficacité de sa gestion, ainsi

que de consolider les principes de gouvernance et de transparence, afin de lui permettre d'assumer pleinement ses missions dans le domaine du suivi de la réalisation des projets de transport guidé.

Il s'agit aussi du suivi et de la coordination des différentes opérations liées à la réalisation des projets, et de l'accompagnement du développement de ce mode de transport urbain, conformément aux objectifs stratégiques du secteur. L'EMA est un établissement national activant dans le domaine du suivi de la gestion de la réalisation des projets de transport guidé. Il contribue à la concrétisation des projets d'infrastructures et d'équipements liés à ce mode de transport, de manière à soutenir le développement du réseau de transport urbain et à répondre aux besoins des citoyens, ajoute le communiqué.

RE

AIR ALGÉRIE

SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC LE SYNDICAT DES PILOTES DE LIGNES

La direction générale du groupe Air Algérie a signé, mardi à Alger, un accord avec le Syndicat des Pilotes de Lignes Algériens (SPLA), visant à améliorer les conditions professionnelles et sociales des pilotes de la compagnie et à offrir un environnement de travail plus propice à l'exercice de leurs fonctions.

Selon un communiqué du groupe, cet accord s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation de la vision stratégique de la compagnie, qui vise à moderniser son système opérationnel et à renforcer ses performances", reflétant "la solidité du dialogue social et l'engagement commun à accompagner les grandes transformations" que connaît le groupe.

L'accord s'inscrit également "dans le cadre du processus de réforme et de développement engagé par le groupe, visant à accompagner le programme de moder-

nisation de la flotte et l'élargissement du réseau de destinations, de manière à renforcer ses capacités opérationnelles et à hisser la qualité de ses services aux normes les plus élevées en vigueur dans le secteur du transport aérien".

Le groupe a souligné que cet accord s'inscrit dans un processus global de dialogue social avec les différents corps et catégories professionnelles, dans le cadre d'une approche participative permettant de garantir l'équilibre entre les impératifs de développement et la stabilité de l'entreprise, ainsi que l'amélioration des conditions professionnelles.

De son côté, le syndicat a affirmé, selon le communiqué, que cet accord reflétait "sa conviction ferme que la réussite des projets de développement et de modernisation au sein de l'entreprise ne peut être atteinte qu'à

travers l'investissement dans la ressource humaine, et l'ancrage d'un dialogue social sérieux et responsable fondé sur la confiance, le respect mutuel et un partenariat constructif", de manière à améliorer les conditions professionnelles et sociales des pilotes et à renforcer leurs performances selon les normes les plus élevées, au service de l'entreprise, des travailleurs et des voyageurs.

Le syndicat a également estimé, selon la même source, que cette signature "pose les jalons d'un héritage professionnel et social durable dont bénéficieront les futures générations de pilotes, et consacre une culture de dialogue, de partenariat et de responsabilité partagée, de nature à soutenir la stabilité de l'entreprise et à accompagner ses ambitions futures".

RE